

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10723

MARDI 3 FEVRIER 2026

Energies renouvelables au Maroc

Décalage manifeste entre les ambitions affichées et les résultats atteints



Page 3

Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Suspension temporaire des cours dans plusieurs établissements scolaires



Page 2

Organisation de la CAN féminine 2026 au Maroc

Vacarme médiatique *Silence officiel*

Le prix d'une communication défailante



Page 23

Ksar El Kébir

Poursuite des interventions pour l'évacuation et l'hébergement des personnes affectées par la montée des eaux de l'oued Loukkos

Actualité

Les opérations de terrain se poursuivent pour l'évacuation et l'hébergement des personnes affectées par la montée des eaux de l'oued Loukkos et l'inondation de plusieurs quartiers de la ville de Ksar El Kébir, suite aux précipitations exceptionnelles enregistrées dans le nord du Royaume au cours des dernières semaines.

La commission provinciale de veille coordonne les interventions de terrain des différentes équipes militaires et civiles de secours et de sauvetage, déployées en plusieurs points et axes de la ville, afin de porter assistance aux citoyens résidant dans les quartiers touchés.

A la faveur de l'arrêt des pluies et du reflux partiel des eaux de l'oued Loukkos samedi et dimanche, de nombreuses familles ont profité de cette amélioration temporaire des conditions climatiques pour programmer leur déplacement vers des zones sûres. De leur côté, les autorités publiques poursuivent, sans relâche, leurs efforts pour venir en aide aux citoyens et aux habitants des zones menacées par les inondations.

Dans ce sens, la Direction générale de la météorologie (DGM) a émis, dimanche, un bulletin d'alerte actualisé, mettant en garde contre de fortes pluies accompagnées d'averses orageuses, prévues à partir de lundi jusqu'à la mi-journée de mardi, avec des cumuls compris entre 50 et 80 mm dans plusieurs provinces relevant du bassin hydraulique du Loukkos, notamment Ouezzane, Chefchaouen et Larache, ce qui pourrait entraîner une nouvelle hausse du niveau des eaux de l'oued.

En prévision de ces fortes précipitations, la MAP a constaté sur place des actions de sensibilisation menées par les autorités publiques, incluant autorités locales, forces auxiliaires et services de sûreté, ainsi que la mise en place de mesures pratiques visant l'accompagnement et l'orientation des habitants des quartiers exposés au risque d'inondation, en les exhortant à interagir positivement avec les dispositifs adoptés, notam-



ment l'évacuation des zones à risque et la prise en compte des bulletins météorologiques d'alerte.

Par ailleurs, les Forces Armées Royales, en coordination avec les autorités locales, ont mis en place plusieurs centres d'hébergement au profit des personnes sinistrées, dont deux au stade Abdelhamid Laghrissi, dans le quartier Nahda, et au stade Karim El Ahmadi, dans le quartier Essalam, capables d'accueillir des centaines de familles dans de bonnes conditions.

La mise en place de ces centres d'hébergement intervient conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des Forces Armées Royales. Plusieurs unités spécialisées dans les opérations de secours, d'assistance, de soutien logistique et d'in-

tervention médicale ont également été mobilisées dans ce sens, afin d'apporter assistance et soutien aux populations sinistrées.

Des tentes étanches ont ainsi été installées et équipées au niveau de ces centres pour accueillir les familles contraintes de quitter leurs habitations envahies par les eaux, avec la mise à disposition des services de base nécessaires dans le cadre de cette situation exceptionnelle que traverse la ville de Ksar El Kébir.

Les volontaires du Croissant-Rouge marocain n'ont, pour leur part, ménagé aucun effort pour prêter assistance durant cette période, en assurant des services de secours et un accompagnement paramédical au profit des personnes âgées et des femmes, tout en mettant en place des unités de premiers secours pour intervenir en cas de nécessité.

Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Suspension temporaire des cours dans plusieurs établissements scolaires

Les directions provinciales de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont annoncé, dimanche, la suspension temporaire des cours la semaine prochaine, en raison des perturbations climatiques attendues.

Ainsi, la direction provinciale de l'éducation nationale de la préfecture de Tanger-Assilah a indiqué que, conformément à la note ministérielle n° 2663, et suite au bulletin d'alerte ainsi qu'aux recommandations de la cellule provinciale de veille, il a été décidé, en coordination avec les autorités locales et afin de garantir la sécurité des élèves ainsi que du personnel éducatif et administratif, de suspendre exceptionnellement les cours dans tous les établissements scolaires publics et privés de la préfecture le 2 février, notant que la situation pourra être réévaluée en fonction de l'évolution des conditions météorologiques.

Pour la direction provinciale de Tétouan, elle a souligné que, compte tenu du bulletin d'alerte annonçant des pluies intenses, de l'état des oueds dans la province et de son relief montagneux, et en application des recommandations de la cellule provinciale de veille, les cours dans les établissements scolaires publics et privés de la province seront suspendus le 2 février.

Quant à la direction provinciale d'Al Hoceima, elle a également décidé de suspendre temporairement les cours le 2 février, dans le cadre de mesures proactives visant à garantir la sécurité des élèves, du personnel éducatif et administratif, ainsi que de l'ensemble des usagers des établissements scolaires et des internats.

Dans la province de Larache, les cours seront suspendus, du 2 au 7 février, dans tous les établissements scolaires publics et privés de la commune de Ksar El Kébir, avec activation de l'enseignement à distance pour rattraper les séances affectées

par cette décision.

La direction provinciale de Chefchaouen a, pour sa part, décidé de suspendre les cours, les 2 et 3 février, dans tous les établissements scolaires publics et privés de la province, afin de préserver la sécurité des élèves, du personnel éducatif et des usagers, précisant que la situation sera actualisée en fonction de l'évolution des conditions météorologiques.

Dans la province d'Ouezzane, la direction provinciale de l'éducation nationale a indiqué que, en raison des perturbations climatiques prévues au Maroc, et suite à la montée des eaux de plusieurs oueds et cours d'eau dans la province, et en application des recommandations de la cellule provinciale de veille, les cours seront suspendus, les 2 et 3 février, dans tous les établissements scolaires en milieu rural de la province.

Dans la préfecture de M'diq-Fnideq, la direction provinciale a décidé de suspendre temporairement les

cours, le 2 février, dans les établissements des communes d'Alleyine et de Belyounech, ainsi que, de manière exceptionnelle, à l'école Abou Bakr Seddik et au lycée Al Massira Al Khadra dans le quartier Bouzghal à M'diq, et à l'école Tarik Ibn Ziyad dans la commune de Fnideq, soulignant qu'elle suivra de près l'évolution de la situation météorologique, en coordination continue avec les cellules de veille, pour prendre toutes les mesures proactives nécessaires, afin de garantir la sécurité des élèves et du personnel éducatif et administratif.

Dans la province de Fahs-Anjra, la direction provinciale a exhorté les directeurs d'établissements d'enseignement à prendre toutes les mesures proactives décidées par les cellules locales de veille concernant la suspension temporaire ou non des cours, les 2 et 3 février, en coordination avec les autorités locales, les associations de parents d'élèves et l'ensemble des partenaires.

Energies renouvelables au Maroc

Décalage manifeste entre les ambitions affichées et les résultats atteints



La politique des énergies renouvelables au Maroc est souvent présentée comme un modèle régional, tant en raison de l'ambition des objectifs affichés que de l'ampleur des investissements réalisés. Toutefois, une lecture critique des données quantitatives et qualitatives du dernier rapport de la Cour des comptes 2024-2025 met en évidence un décalage manifeste entre le discours officiel et les résultats effectivement atteints, que ce soit en matière de respect des délais, d'efficacité énergétique ou d'impact socio-économique et structurel durable.

1. Un écart entre planification et mise en œuvre

Selon ledit rapport, « le bilan des programmes d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 a révélé des difficultés notables dans l'atteinte des objectifs fixés, en particulier pour l'énergie solaire, qui n'a réalisé que 38% de la capacité prévue ». Ce retard traduit, toujours selon ledit document, « des faiblesses dans le réalisme de la planification, des modifications répétées dans la structuration des projets, ainsi que des problèmes de gouvernance et de coordination institutionnelle, notamment entre l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) ».

« A l'inverse, révèle-t-il, les filières éolienne et hydraulique ont enregistré des performances relativement meilleures, en partie en raison de la maturité technologique de ces secteurs et d'une complexité moindre en matière de financement et de montage contractuel, comparativement au solaire thermodynamique ».

2. La primauté de la capacité installée sur la production effective

L'une des principales limites de la politique énergétique marocaine, expliquent les juges de la Cour des comptes, « réside dans l'accent excessif mis sur les indicateurs de capacité installée, au détriment de la production réelle d'électricité. Ainsi, bien que la part des énergies renouvelables dans le mix électrique ait atteint environ 45% en 2024, leur contribution effective à la production n'a pas dépassé 26,7%. Cet écart structurel met en évidence les limites d'un développement des renouvelables non accompagné d'investissements suffisants dans le stockage de l'énergie, la flexibilité du réseau et l'optimisation du facteur de charge ».

« La nature intermittente de ces énergies, conjuguée au retard de mise en service de certaines infrastructures stratégiques – telles que la station de transfert d'énergie par pompage « Abdelmoumen » ou l'arrêt prolongé de la centrale Noor III – a réduit leur rendement effectif et renforcé, de facto, la dépendance aux énergies fossiles », soulignent-ils.

3. Une intégration industrielle et un transfert technologique limités

Malgré un discours officiel axé sur le « positionnement industriel » et la « souveraineté énergétique », les résultats en matière d'intégration industrielle demeurent modestes, notamment dans les projets solaires thermodynamiques. « L'intégration locale s'est principalement limitée à des activités à faible valeur ajoutée (génie civil, montage, câblage), sans véritable transfert de technologie ni développement substantiel de compétences nationales », indique le rapport. Et de préciser : « La fermeture, en 2023, de l'usine de fabrication de turbines éoliennes de Tanger illustre la fragilité de cette stratégie industrielle et l'absence d'une vision

cohérente de long terme articulant la demande nationale, la politique industrielle et les choix de partenariats technologiques ».

4. Un impact socio-économique en deçà des attentes

Sur le plan social, bien que les projets d'énergies renouvelables aient permis la création de milliers d'emplois durant les phases de construction, ces emplois restent majoritairement temporaires et faiblement pérennes. « En revanche, le nombre d'emplois permanents demeure limité au regard des volumes d'investissement engagés. De plus, les retombées sur le développement local restent ponctuelles et ne se traduisent pas par des dynamiques économiques durables dans les territoires d'implantation », note le rapport.

5. Une politique ambitieuse mais inachevée

Il serait réducteur de nier les acquis du Maroc en matière d'énergies renouvelables, notamment son positionnement à l'échelle africaine. « Néanmoins, note le rapport, la politique actuelle s'apparente davantage à un succès technique partiel qu'à une transition énergétique globale. L'absence d'articulation forte entre la politique énergétique, la politique industrielle, la recherche scientifique et les dispositifs de formation limite la portée stratégique de ces projets ».

Le document en question met également en évidence que le principal frein au développement des énergies renouvelables n'est pas seulement technique, mais aussi financier et institutionnel. L'absence de mécanismes efficaces de derisking restreint fortement l'engagement du secteur privé, pourtant indispensable pour atteindre des objectifs énergétiques ambitieux. Cela traduit une dépendance persistante à l'investissement public et aux bailleurs internationaux.

Il y a aussi la question du cadre juridique en transition, mais peu opérationnel. En effet et bien que des avancées législatives soient reconnues, la lenteur de leur mise en œuvre fragilise l'impact réel. Cette situation crée une incertitude réglementaire, peu propice à l'investissement, et révèle un décalage classique entre production normative et capacités administratives d'exécution.

L'absence d'une entité indépendante pour le transport de l'électricité freine la transparence, la concurrence et l'efficacité du marché. Le renforcement du contrôle apparaît ici comme une solution transitoire, mais insuffisante à long terme. Sans parler des coûts élevés et des déficits d'exploitation des projets solaires concentrés (CSP) qui montrent les limites économiques de certaines options technologiques, surtout face à la baisse rapide des coûts du photovoltaïque. Cela pose la question de l'arbitrage stratégique entre souveraineté énergétique, innovation technologique et viabilité financière.

Enfin, l'évolution des infrastructures de stockage et l'adaptation aux innovations technologiques constituent des signaux encourageants. Toutefois, ces avancées restent dépendantes d'un cadre institutionnel plus cohérent et de mécanismes financiers plus robustes.

Pour plusieurs experts, « l'expérience marocaine en matière d'énergies renouvelables montre que l'ambition politique, à elle seule, ne suffit pas à opérer une transition énergétique effective ». « La réussite de cette transition suppose une amélioration substantielle de la gouvernance, un renforcement de la coordination institutionnelle, des investissements accrus dans le stockage et l'innovation, ainsi qu'un ancrage clair des projets renouvelables dans des objectifs sociaux, territoriaux et industriels, au-delà d'une logique strictement quantitative fondée sur les capacités installées », concluent-ils.

Hassan Bentaleb

L'OFI lance un programme national pour renforcer la participation politique des femmes

L'Organisation des femmes ittihadies (OFI) a lancé un programme national ambitieux visant à renforcer la participation politique des femmes et à consolider leur présence dans les centres de décision.

Ce projet, intitulé «La participation politique des femmes: de la représentativité à la prise de décision», est mis en œuvre en partenariat avec le Fonds de soutien à la promotion de la représentativité des femmes relevant du ministère de l'Intérieur. Les activités du programme ont débuté le 30 janvier dernier et se poursuivront jusqu'au 18 février courant dans plusieurs villes du Royaume.

Ce programme s'inscrit dans une dynamique nationale marquée par la nécessité de dépasser la simple représentativité numérique des femmes pour se diriger vers une autonomisation réelle et effective. Il repose sur une approche intégrée combinant formation théorique et mise en pratique, afin de doter les participantes des outils indispensables à une participation politique éclairée et efficace.

Les rencontres portent sur plusieurs axes structurants, notamment une introduction aux mécanismes d'élaboration et de suivi des plans d'action des collectivités territoriales, la construction du projet politique féminin et l'élaboration des programmes électoraux conformément aux principes constitutionnels. Le programme prévoit également des exercices de simulation des travaux des conseils des collectivités territoriales, dans le respect des lois organiques qui encadrent leur fonctionnement.

Dans une déclaration à cette occasion, Hanane Rihab, secrétaire nationale de l'OFI, a souligné que ce projet «s'inscrit dans un contexte national qui exige le passage d'une logique de représentativité

quantitative à un véritable renforcement des capacités des femmes à influencer et à participer à la prise de décision». Elle a ajouté que «le défi majeur aujourd'hui réside dans la formation de compétences féminines capables de plaider, de gérer et de s'engager de manière responsable et consciente dans la vie politique et institutionnelle».

Selon elle, le programme mise sur une formation qualitative et intégrée, reliant la connaissance juridique et institutionnelle à la pratique de terrain, tout en tenant compte des spécificités territoriales et de la diversité des profils féminins ciblés. Elle a estimé que l'autonomisation politique des femmes constitue un levier fondamental pour le renforcement de la démocratie et la réalisation du développement et de la justice sociale.

Outre ces volets, le programme aborde des thématiques liées à la mobilisation et à la communication institutionnelle, aux techniques de prise de parole publique et à la défense des causes de la parité dans les médias. Il traite également du réseautage et de la représentation territoriale, de la construction d'alliances féminines au sein des conseils élus, ainsi que du leadership électoral féminin et des techniques de persuasion et de plaidoyer institutionnel. Une attention particulière est accordée à la participation législative à travers la simulation du processus d'élaboration des pétitions législatives.

A travers cette initiative, l'OFI réaffirme son engagement en faveur de la promotion des droits politiques des femmes et de leur contribution effective à l'élaboration des politiques publiques, en parfaite cohérence avec les dispositions constitutionnelles et les orientations nationales relatives à la parité et à la démocratie participative.

H.T

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+212 37 56 55 13/12/11

منظمة النساء الاتحاديات
+212 37 56 55 13/12/11

برنامج عمل المنظمة ضمن اليات صندوق دعم تشجيع تمثيلية النساء

التاريخ	النشاط	مدينة
30 يناير 2026	السياسات النسائية وتأثيرها على المجتمع	الهرّاوئين
31 يناير 2026	المشاركة السياسية للنساء من التثيلية الى صناعة القرار	فاس
31 يناير 2026	المشاركة السياسية للنساء من التثيلية الى صناعة القرار	العيون
01 فبراير 2026	المشاركة السياسية للنساء من التثيلية الى صناعة القرار	بني ملال
06 فبراير 2026	السياسة لتجميع: دور النساء في إعادة تشكيل القرارات الوطنية	الرباط
07 فبراير 2026	محاضرة معمار اعداد العرائض التشريعية وفق الفصل 15 من الدستور	طنجة
07 فبراير 2026	مدخل الى اليات اعداد وتبني برامج عمل الجماعات	الحسيمة
07 فبراير 2026	بناء التحالفات السياسية لتعزيز التثيلية في المجالس المنتخبة	مراكش
08 فبراير 2026	المشاركة السياسية للنساء من التثيلية الى صناعة القرار	تطوان
13 فبراير 2026	محاضرة جلسة تداول داخل مجلس جماعي وفق القانون 113.14	الدار البيضاء
14 فبراير 2026	اليات المشاركة الوطنية: العرائض، التماسات، هيئات التشاور (القانون 113.14)	الأكادير
14 فبراير 2026	لقاءات الخطاب العمومي والدفاع عن قضايا المناصفة في الإعلام	الداخلة
15 فبراير 2026	المرأة وصناعة القرار: كيف نحول التثليل الى تأثير حقيقي؟	تارودانت
15 فبراير 2026	التزاع والتواصل المحلي واليات مراقبة السياسات العمومية	برشيد
18 فبراير 2026	المشاركة السياسية للنساء من التثيلية الى صناعة القرار	الرباط

رحاب حنان
الكتبة الوطنية لمنظمة النساء الاتحاديات

ofii.usfp@gmail.com

اتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
بناية العريش في قباس الحاداد
الهاتف: 05 37 56 55 13/12/11
الفاكس: 05 37 56 55 30
secretariat@usfp.ma - usfp@usfp.ma

Coût de la vie en Afrique

Tanger dans le top 10 continental



Selon un récent rapport de l'indice Numbeo sur le coût de la vie, Tanger figure désormais parmi les dix villes africaines les plus chères pour vivre en 2026. La métropole du nord du Maroc occupe la neuvième place à l'échelle continentale, avec un indice de 36,1, traduisant une hausse sensible des prix, notamment dans l'alimentation, le transport et les services du quotidien, malgré des loyers qui restent relativement modérés comparés à certaines capitales africaines.

Le rapport précise qu'une famille marocaine de quatre personnes dépense en moyenne 16.724 dirhams par mois, hors loyer, tandis que le budget mensuel d'une personne seule est estimé à environ 4.566 dirhams. A l'échelle internationale, le

Maroc demeure toutefois plus abordable, avec un coût de la vie inférieur de 54,1 % à celui des Etats-Unis et des loyers plus bas de 79,2%.

D'autres villes marocaines apparaissent également dans le classement. Casablanca se classe 11ème avec un indice de 35,2, suivie de Rabat à la 12ème place (34,4) et de Marrakech en 13ème position (32,7), confirmant une tendance à la hausse du coût de la vie dans les grands centres urbains du Royaume.

Au niveau africain, le classement est dominé par Abidjan avec un indice de 45,2, devant Addis-Abeba (42,6) et Pretoria (41,6), cette dernière se distinguant également par un pouvoir d'achat local relativement élevé par rapport aux autres villes du continent.

Le Maroc avance ses pions dans le médicament à base de cannabis

Une étude scientifique récente, publiée sur la plateforme ScienceDirect, révèle que le Maroc dispose désormais de solides atouts scientifiques, juridiques et industriels pour s'imposer comme un acteur régional de premier plan dans le domaine du médicament fondé sur le cannabis médical.

Intitulée «Le cannabis médical, une opportunité émergente pour l'industrie pharmaceutique marocaine», cette étude, menée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs marocains et internationaux, identifie l'année 2025 comme un tournant décisif. Elle correspond à l'entrée sur le marché du tout premier médicament marocain à base de cannabis médical, marquant le passage du cadre réglementaire à une application industrielle concrète.

Le produit concerné est un médicament générique à base de cannabidiol (CBD), destiné au traitement des formes de l'épilepsie résistantes aux thérapies classiques, notamment chez l'enfant. Pour les auteurs, cette avancée illustre l'intégration effective du cannabis médical dans une chaîne pharmaceutique complète, allant de la culture à la fabrication du médicament.

L'étude souligne que cette dynamique s'inscrit dans la mise en œuvre du cadre légal instauré

par la loi 13-21, qui autorise l'usage du cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles. Elle met également en avant la portée stratégique du partenariat entre l'Université Mohammed VI Polytechnique et l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis, conçu pour renforcer la recherche et l'innovation dans ce secteur émergent.

Sur le plan thérapeutique, les chercheurs rappellent que les cannabinoïdes offrent des perspectives prometteuses dans le traitement de la douleur, des troubles neurologiques et psychiatriques, de certaines pathologies cancéreuses ou encore des maladies ophtalmologiques. Cette diversité s'accompagne d'un large éventail de formes pharmaceutiques possibles, des solutions buvables aux capsules, en passant par les sprays, patches cutanés ou dispositifs d'inhalation.

Forte d'une industrie pharmaceutique déjà bien structurée, notamment dans le segment des médicaments génériques, le Maroc dispose selon l'étude d'un terrain favorable pour intégrer le cannabis médical à ses chaînes de production nationales, réduire sa dépendance aux importations et développer des produits à forte valeur ajoutée.



Au-delà de l'enjeu sanitaire, le potentiel économique est également mis en exergue. Le Royaume ambitionne de capter entre 10 et 15% du marché européen du cannabis médical à l'horizon 2028, ce qui pourrait générer entre 420 et 620 millions de dollars de revenus annuels, tout en créant des emplois et en stimulant l'innovation agricole et pharmaceutique.

Les auteurs rappellent qu'en 2023, le Maroc a réalisé sa première récolte légale de cannabis,

avec une production de 294 tonnes, tournant symbolique dans un secteur longtemps confiné à l'économie informelle.

L'étude appelle toutefois à la prudence. Le développement durable du cannabis médical dépendra de la capacité de la recherche scientifique à isoler et maîtriser les cannabinoïdes, notamment le THC, le CBD ou le CBN, selon des standards internationaux stricts. A ce jour, seuls quelques médicaments dérivés du canna-

bis ont obtenu des autorisations d'agences de référence comme la FDA ou l'EMA.

Les chercheurs estiment enfin que le cannabis médical constitue une véritable opportunité stratégique pour le Maroc, à la fois économique, scientifique et industrielle, à condition de poursuivre l'investissement dans la recherche, de garantir une régulation rigoureuse et de bâtir une crédibilité durable auprès des partenaires internationaux.

Adam Ali

Web Summit Qatar 2026

Le Maroc présent au rendez-vous mondial de l'innovation numérique

Les travaux de la troisième édition du Web Summit Qatar 2026 ont débuté, dimanche à Doha, avec la participation d'entrepreneurs, d'investisseurs, d'innovateurs et de dirigeants de grandes entreprises internationales et de startups, ainsi que de décideurs et experts issus de plusieurs pays, dont le Maroc.

Ce sommet, ambitionne de renforcer

son positionnement stratégique en attirant les principales startups et les leaders technologiques de divers secteurs, tout en offrant un environnement interactif propice à la transformation des idées en projets à fort potentiel de croissance.

Le Maroc est représenté à cet événement par la ministre de la Transition numérique et de la Réforme de

l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, dans le cadre de l'ouverture continue du Royaume sur les partenariats technologiques internationaux et du renforcement de sa présence dans les débats mondiaux sur l'avenir de l'économie numérique.

Dans son allocution sur la plateforme "X", à l'occasion de la tenue du sommet, l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a formé le vœu que cette rencontre contribue à stimuler l'échange d'expertises et à soutenir l'économie du savoir dans la région, soulignant que les initiatives avancées portées par cette plateforme technologique de premier plan au niveau régional sont de nature à ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'innovation, de partenariat et d'entrepreneuriat dans le domaine numérique.

Dans son allocution d'ouverture du sommet, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, a indiqué que le monde traverse une phase sans précédent où l'innovation s'impose comme la monnaie la plus précieuse, relevant que les dépenses mondiales en re-

cherche et développement avoisinent les 3.000 milliards de dollars par an.

Le chef du gouvernement qatari a précisé que les startups spécialisées dans l'intelligence artificielle ont attiré, en 2024, près du tiers des investissements mondiaux en capital-risque, dans un contexte marqué par une connectivité croissante, avec environ six milliards de personnes connectées à Internet, dont 1,2 milliard de jeunes contribuant à façonner l'avenir de l'économie numérique.

Il a également mis en avant les atouts compétitifs offerts par son pays pour soutenir l'innovation, notamment un réseau de connectivité mondiale avancé, une infrastructure numérique reposant sur des câbles sous-marins, des capacités de calcul à haute performance, ainsi qu'un environnement financier sûr et efficace favorisant le développement et la croissance des capitaux.

Le Web Summit Qatar 2026 constitue un événement technologique majeur réunissant entrepreneurs, innovateurs, investisseurs et dirigeants de divers secteurs à travers le monde, et s'impose comme une plateforme de référence pour le réseautage, la coopération et l'échange d'idées.



Mobilisation constante pour le désenclavement et l'atténuation des effets de la vague de froid dans les zones montagneuses

Les efforts se poursuivent au niveau de la province de Béni Mellal pour le désenclavement et l'atténuation des effets de la vague de froid et des chutes de neige enregistrées dans plusieurs zones montagneuses, et ce dans le cadre d'une mobilisation globale visant à assurer la sécurité de la population et la continuité des services publics.

Dans ce contexte, les autorités provinciales, en coordination avec les différents intervenants, mènent des opérations continues de déneigement et d'ouverture des axes routiers, assurant ainsi la fluidité de la circulation et le désenclavement des douars touchés, notamment au niveau des communes territoriales de Tizi N'isly et Aghbala.

Dans le cadre du suivi de terrain et de l'accompagnement de la mise en œuvre des mesures adoptées pour faire face aux répercussions de cette vague de froid, le wali de la région Béni Mellal-Khénifra, gouverneur de la province de Béni Mellal, Mohamed Benribag, a effectué, samedi, une visite d'inspection dans plusieurs localités montagneuses relevant de ces communes. Le wali s'y est enquis de près du déroulement des opérations de déneigement, de désenclavement et de rétablissement de la circulation.

Ce déplacement a permis de constater l'ampleur des efforts déployés dans le cadre de la mobilisa-



tion constante des différents services concernés, ainsi que la coordination entre l'ensemble des intervenants pour rompre l'isolement et assurer les prestations sanitaires nécessaires, notamment à travers l'organisation de caravanes médicales au profit des habitants des zones les plus affectées.

A cet égard, le directeur régional de l'Équipement, du Transport et de la Logistique à Béni Mellal-Khénifra, Mohamed El Marini, a indiqué que les chutes de neige enregistrées dans certaines zones étaient exceptionnelles.

Il a souligné que la conjugaison des efforts des différents intervenants, notamment les autorités locales et provinciales, a permis la poursuite des opérations de déneigement et l'ouverture des routes, aussi bien classées que non classées, afin de garantir la sécurité des déplacements et le désenclavement de la population.

De son côté, le délégué provincial du ministère de la Santé et de la Protection sociale à Béni Mellal, Abdellatif Al Aroussi, a affirmé que la situation sanitaire dans les zones concernées est rassurante, notant que l'ouverture des axes routiers a facilité

l'intervention des équipes médicales et assuré la continuité des services de santé, particulièrement pour les cas urgents.

A cette occasion, le wali de la région a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts, de renforcer la coordination étroite et globale entre les différents services et intervenants, et d'optimiser l'exploitation des moyens disponibles, de manière à garantir l'efficacité et l'efficience des interventions de terrain visant le désenclavement et l'atténuation des souffrances de la population dans les zones montagneuses.

Sidi Kacem

Mesures préventives pour héberger la population riveraine de l'Oued Sebou à Dar Taliba "Al Haouafate"

L'institution de protection sociale "Dar Taliba", de la commune rurale "Al Haouafate" (province de Sidi Kacem), accueille plusieurs familles vivant dans les douars voisins de l'Oued Sebou, dans le cadre de l'activation des

mesures préventives entreprises par les autorités locales en vue de faire face aux risques d'inondations et protéger les habitants des zones menacées.

Cette opération constitue une mesure préventive visant à assurer la sécurité des

citoyens vivant dans les zones basses proches des rives de l'Oued, en leur fournissant un espace avec des conditions d'hébergement sûres.

A cet égard, le directeur de "Dar Taliba" à "Al Haouafate", Idriss Moumen, a affirmé que l'institution accueille environ 75 personnes originaires des douars voisins de l'Oued. Dans une déclaration à la MAP, il a indiqué que cette opération se déroule en étroite coordination avec les autorités locales qui ont fourni le soutien logistique nécessaire, notamment la nourriture, la literie et les couvertures, afin d'accueillir les bénéficiaires dans des conditions adéquates.

Les personnes accueillies au sein de cet établissement bénéficient de services d'hébergement et de restauration, avec la mise à leur disposition des installations de l'institution, notamment la cuisine et les salles, pour gérer leurs affaires quotidiennes de

manière normale, dans des conditions organisationnelles rigoureuses. Les bénéficiaires sont principalement issus des douars "Lahmidiyine", "Laazib", "Souk el Jemaa" et "Oulad Amrane".

Parallèlement aux services d'hébergement, les services compétents ont mobilisé un staff infirmier sur place pour veiller sur l'état de santé des personnes hébergées. Ces prestations incluent des consultations médicales, la prise de la tension artérielle et la distribution des médicaments nécessaires, une attention particulière étant accordée aux personnes âgées, aux femmes enceintes et aux personnes souffrant de maladies chroniques.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une approche préventive de gestion des risques naturels, visant la protection des vies et des biens, ainsi que le soutien et l'assistance à la population affectée par les perturbations climatiques.





La frontière avec l'Egypte rouvre au compte-gouttes pour les Palestiniens de Gaza



Le passage de Rafah entre la bande de Gaza et l'Egypte, fermé depuis mai 2024, a rouvert lundi dans les deux sens pour les habitants, qui seront autorisés à traverser la frontière sous de très strictes conditions.

La frontière, dont la réouverture était réclamée par l'ONU et les organisations humanitaires, devrait pour l'heure rester fermée à l'entrée de l'aide internationale dans le territoire palestinien, ravagé par deux ans de guerre.

Un responsable israélien a annoncé lundi matin l'ouverture dans les deux sens du poste-frontière pour les habitants, après l'arrivée sur place de la mission européenne de surveillance EUBAM Rafah.

Selon un média égyptien, 50 personnes seront autorisées à transiter par jour dans chaque sens

lors des premiers jours de la réouverture.

La télévision israélienne Kan a annoncé de son côté qu'environ 150 personnes devraient quitter lundi Gaza, parmi lesquelles 50 malades, tandis qu'une cinquantaine de personnes devraient y entrer depuis l'Egypte.

La frontière devrait ouvrir environ six heures par jour, selon Kan.

Une source à la frontière a indiqué à l'AFP que quelques dizaines de personnes étaient arrivées du côté égyptien en attendant de passer.

Les autorités israéliennes, qui contrôlent le poste-frontière du côté palestinien, n'ont pas mentionné en l'état une éventuelle augmentation de l'aide vers Gaza, en proie à une crise humanitaire majeure.

L'aide internationale venant d'Egypte transite jusqu'à présent par le poste-frontière israélien de

Kerem Shalom, à quelques kilomètres de Rafah.

Bouée de sauvetage

Même très limitée pour l'instant, cette réouverture du seul passage entre Gaza et le monde extérieur était attendue avec impatience notamment par les malades ou blessés qui espèrent recevoir des soins à l'étranger.

Environ 200 malades, selon un responsable du ministère de la Santé de Gaza, attendaient dimanche de pouvoir passer en Egypte.

"Plus j'attends, plus mon état empire et je crains que les médecins ne doivent m'amputer des deux jambes", a raconté Zakaria, un homme de 39 ans blessé en décembre 2024 dans un bombardement israélien.

"Le point de passage de Rafah est une bouée de sauvetage. S'il ouvre, nos vies changeront", a

confié un autre blessé, Mohammed Nassir. "J'ai besoin d'une opération sérieuse qui n'est pas disponible à Gaza mais qui peut être réalisée à l'étranger."

Pour Asma Al-Arqan, une étudiante palestinienne, l'ouverture de Rafah est synonyme d'un avenir meilleur. "Il n'y a absolument aucun avenir à Gaza. Nous attendons l'ouverture du point de passage afin de pouvoir aller poursuivre nos études à l'étranger", a témoigné la jeune femme.

La réouverture totale de Rafah est prévue par le plan du président américain Donald Trump visant à mettre fin définitivement à la guerre déclenchée le 7 octobre 2023.

Cessez-le-feu fragile

Alors qu'Israël et le Hamas s'accusent quotidiennement de violer le cessez-le-feu en place depuis le 10 octobre, le porte-parole à Gaza du Hamas, Hazem Qassem, avait prévenu dimanche que "toute obstruction ou condition préalable imposée par Israël" constituerait "une violation" de la trêve.

Les autorités israéliennes ont conditionné tout passage à l'obtention d'une autorisation sécuritaire préalable pour sortir de Gaza et y entrer, en coordination avec l'Egypte et sous la supervision de la mission européenne à Rafah.

Les Palestiniens souhaitant retourner à Gaza seront autorisés à emporter un nombre limité de bagages, sans objets métalliques ni électroniques, et avec des quantités limitées de médicaments, selon l'ambassade palestinienne au Caire.

Le poste-frontière est situé dans un secteur encore occupé par l'armée israélienne en deçà de la Ligne jaune, qui marque son retrait d'environ la moitié de la bande de Gaza aux termes de la première phase du plan Trump.

Sa réouverture devrait aussi permettre l'entrée à Gaza, à une date qui n'est pas connue, des 15 membres du Comité national pour l'administration de Gaza (NCAG), chargés de gérer le territoire pendant une période transitoire sous l'autorité du "Conseil de paix" présidé par Donald Trump.

Le pétrole chute après des propos de Trump en faveur d'un accord avec l'Iran

Les cours du pétrole ont chuté de plus de 3% lundi dans les premiers échanges sur le marché asiatique, en réaction à la volonté exprimée par Donald Trump de trouver un accord avec l'Iran qu'il menace d'une intervention militaire.

Le baril de WTI nord-américain perdait 3,4% à 62,99 dollars peu avant 02H00 GMT, quand celui de Brent de la mer du Nord cédait 3,2% à 67,09 dollars après les propos du président américain.

Donald Trump multiplie les avertissements depuis le début du mouvement de contestation réprimé en janvier en Iran, tout en répétant négocier avec Téhéran pour éviter l'option armée.

"J'espère qu'on va trouver un accord", a-t-il déclaré à la presse dimanche. "Si nous n'avons pas d'accord, nous allons voir si (le guide suprême iranien) avait raison ou non".

Prenant la parole pour la première fois en

deux semaines, Ali Khamenei avait lancé plus tôt une nouvelle mise en garde.

"Les Américains doivent savoir que s'ils déclenchent une guerre, cette fois-ci ce sera une guerre régionale", a-t-il prévenu, alors que les Etats-Unis avaient brièvement bombardé l'Iran lors d'une guerre de 12 jours en juin déclenchée par Israël.

En milieu de semaine dernière, l'or noir avait flambé face à la perspective d'une intervention américaine en Iran, qui pourrait perturber la production d'hydrocarbures dans le pays, riverain du détroit d'Ormuz où transite environ 20% du brut mondial.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, avait atteint les 70,71 dollars en clôture jeudi, alors un plus haut depuis juillet.

Le WTI s'était lui aussi emballé, dépassant les 65 dollars.



A Minneapolis, les parents immigrés redoutent d'être séparés de leurs enfants



Comme des milliers de parents immigrés qui se terrent chez eux à Minneapolis, Nina et son mari vivent dans la hantise que la police de l'immigration américaine les sépare de leur fille de 4 ans.

Cette demandeuse d'asile équatorienne espère que les milliers d'agents fédéraux envoyés depuis deux mois par Donald Trump dans cette ville du Midwest finiront par aller ailleurs.

Mais même lorsque leurs effectifs se réduiront, elle a conscience que le risque ne disparaîtra pas complètement.

"Si nous partons travailler, qu'ils nous arrêtent, et ma fille est à l'école, que vais-je faire?", redoute la jeune femme de 25 ans, sans donner son nom complet. "Je ne pourrais rien faire, car ils ne me laisseront pas sortir pour ma fille, et ma fille restera seule".

Pour éviter que sa petite Ayadana ne soit confiée aux services sociaux, Nina a voulu signer

une délégation d'autorité parentale - un document connu sous le nom de "DOPA" -, en désignant une amie titulaire d'une carte verte comme sa tutrice légale.

Mais elle s'est vite retrouvée "désespérée", dans son appartement où s'enferment six personnes.

"Je ne pouvais pas sortir pour aller signer ce DOPA chez le notaire", explique-t-elle à l'AFP.

Scotchée aux alertes signalant les descentes de la police de l'immigration (ICE) dans son quartier, elle ne sort furtivement qu'une fois par semaine, toujours la nuit.

Transfert d'autorité parentale

Face à cette situation intenable, Daniel Hernandez a décidé de réagir.

Depuis des semaines, l'entrepreneur de 41 ans fait pré-tamponner des formulaires DOPA chez un notaire, et assure des tournées à domi-

cile pour les faire signer aux sans-papiers et immigrés de Minneapolis.

Selon lui, beaucoup d'entre eux avaient sous-estimé l'offensive anti-immigration de Donald Trump, pierre angulaire de sa campagne présidentielle en 2024.

"Une fois que les descentes ont commencé, les gens ont compris que c'était réel. (...) J'ai commencé à recevoir beaucoup d'appels me disant qu'ils avaient besoin de ce bout de papier", raconte-t-il.

Depuis novembre, le bon samaritain a protégé "plus de 1.000 enfants" grâce à ces transferts d'autorité parentale. Il a 500 mineurs sur sa liste d'attente et est "submergé" par les messages de parents inquiets.

Plusieurs associations mènent également des campagnes similaires à Minneapolis.

Outre la mort de deux Américains opposés à l'action des agents fédéraux, la ville a été cho-

quée en janvier par l'arrestation d'un petit Équatorien de 5 ans, Liam Concejo Ramos.

La photo de son visage perdu sous son bonnet bleu à oreilles de lapin a renforcé la détermination de Nina à protéger sa fille, quasiment du même âge.

"Cela m'a beaucoup peiné de voir cet enfant dans cette situation", souffle l'Équatorienne.

Minimum de sécurité

L'administration Trump assure que le père de Liam, visé par l'arrestation, a demandé que le petit soit placé en détention avec lui au Texas.

Selon les avocats de la famille, les agents fédéraux ont utilisé l'enfant comme appât pour tenter de faire sortir sa mère de son domicile afin de l'interpeller, et ont refusé de le laisser sur place.

Samedi, un juge a ordonné la libération de Liam et de son père, qui ont pu rentrer dimanche dans le Minnesota. Mais la polémique a accentué l'angoisse ressentie à Minneapolis.

"Malheureusement, nous sommes actuellement entre les mains de Dieu.

Aucune règle n'est respectée, aucune loi n'est appliquée", enrage Richard Torres, demandeur d'asile vénézuélien de 39 ans.

Sa fille autiste de 2 ans et sa femme viennent elles aussi d'être envoyées au Texas pour être incarcérées, après un rendez-vous de routine avec les autorités pour suivre le dossier du couple.

Motif elles auraient raté une audience, ce qui est un "mensonge", selon M. Torres.

Un juge vient de reconnaître l'erreur et d'ordonner leur libération. Mais l'imbroglio a laissé ce travailleur du secteur de l'hôtellerie "dévasté".

Plus certain de rien, il voit désormais la délégation d'autorité parentale comme le "seul moyen de garantir un minimum de sécurité à nos familles et à nos enfants".

En cas de malheur, cela le rassure d'avoir un papier confiant la garde de sa petite Alani à la cousine de sa femme. "Elle n'est pas américaine", soupire-t-il. "Mais c'est la seule personne en qui nous avons vraiment confiance".

Premier vol commercial à Khartoum depuis le début de la guerre

Un avion de ligne a atterri dimanche dans la capitale Khartoum après quasiment trois ans d'interruption en raison de la guerre qui ravage le Soudan, a annoncé l'Autorité de l'aviation civile, saluant un "vol historique".

Un appareil de la compagnie nationale Sudan Airways a effectué un vol entre Port-Soudan, sur la mer Rouge, et l'aéroport de Khartoum, a écrit l'organisme dans un communiqué, avec à son bord le Premier ministre Kamil Idriss.

Le nombre total des passagers n'a pas été précisé.

Ce vol marque, selon le directeur général de l'Autorité, la "reprise effective des opérations de l'aéroport" qui avait cessé son activité depuis le début du conflit en avril 2023 entre l'armée régulière et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR).

Aucune information n'a été donnée sur le nombre de vols intérieurs prévus, ni sur une éventuelle reprise des liaisons internationales depuis la capitale.

En octobre, à la veille de sa réouverture,

l'aéroport avait été la cible de frappes de drones, entraînant une suspension des vols "jusqu'à nouvel ordre".

Seuls des responsables gouvernementaux, notamment le chef de l'armée soudanaise et dirigeant de facto du pays, le général Abdel Fattah al-Burhane, ont pu atterrir à Khartoum sur la période.

Ce vol intervient alors que le gouvernement a annoncé en janvier son retour dans la capitale, reprise par l'armée au printemps 2025, après près de trois années d'exil à Port-Soudan, à plus de 700 km au nord-est.

Khartoum a depuis enregistré plus d'un million de retours, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Les affrontements avaient forcé plus de 3,7 millions de personnes à fuir hors de la capitale. Ils ont laissé la capitale en ruines et ses services de bases - hôpitaux, aéroports, centrales électriques - ravagés.

La guerre a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déraciné environ 11 millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde".

Un mort et des blessés lors de frappes israéliennes dans le sud du Liban

Des frappes israéliennes dans le sud du Liban ont fait un mort et plusieurs blessés dimanche, a indiqué le ministère de la Santé, l'armée israélienne affirmant avoir visé des cibles du mouvement libanais Hezbollah.

Israël mène régulièrement des frappes au Liban malgré la trêve conclue en novembre 2024, censée mettre fin à plus d'un an d'hostilités, dont deux mois de guerre ouverte avec le mouvement pro-iranien.

L'armée israélienne affirme viser principalement des membres du Hezbollah ou ses infrastructures, et maintient des troupes dans cinq zones frontalières du sud du Liban.

Le ministère libanais de la Santé a indiqué dimanche qu'une personne avait été tuée et six autres avaient été blessées, parmi lesquelles deux enfants, par une frappe israélienne à Abba, dans la région de Nabatiyé, dans le sud du pays.

Selon l'agence de presse officielle libanaise (ANI), la frappe a touché un véhicule, tuant son conducteur, et un garçon a été blessé lorsque la voiture de sa famille est passée au moment du raid.

De son côté, l'armée israélienne a indiqué avoir ciblé un membre du Hezbollah près d'Abba, "en réponse aux violations répétées des accords de cessez-

le-feu par le Hezbollah".

Plus tôt dimanche, le ministère libanais de la Santé avait fait état d'une frappe dans la région de Saïda, loin de la frontière israélienne, qui a blessé une personne.

D'après l'ANI, elle visait un bulldozer "alors qu'il s'efforçait de déblayer les décombres" du site d'une précédente frappe israélienne.

L'armée israélienne a, elle, dit avoir visé "plusieurs véhicules d'ingénierie du Hezbollah" utilisés "pour rétablir des sites d'infrastructure terroriste dans la région", précisant toutefois qu'ils se trouvaient dans une autre zone du sud du Liban que celle mentionnée par le ministère.

Toujours dimanche, l'ANI a indiqué que l'armée israélienne avait largué des tracts visant à intimider les habitants de Bint Jbeil, dans le sud du Liban, près de la frontière. Elle a publié une photographie de l'un de ces tracts, qui comportait un avertissement aux habitants selon lequel des membres du Hezbollah utilisaient un hôpital de la ville.

Dans un communiqué, le ministère de la Santé a condamné "avec la plus grande fermeté les menaces contre les hôpitaux du sud, et les considère comme une attaque grave et une violation flagrante des lois et conventions internationales".

Les Etats-Unis ont-ils décidé de mettre fin à l'alliance occidentale ?



La chute du mur de Berlin ne fut pas un simple événement historique, mais un moment fondateur qui a donné à l'Occident — et aux Etats-Unis en particulier — l'illusion d'une victoire définitive et d'un modèle politique et économique devenu le destin du monde. On nous annonçait alors la « fin de l'Histoire », selon la thèse de Fukuyama, et l'avènement d'un monde libéral démocratique dirigé par Washington sans rival. Or, les décennies suivantes ont démontré que l'Histoire n'a jamais pris fin, mais qu'elle est revenue sous des formes plus brutales, et que les empires ne se sont pas effondrés : ils ont simplement changé de méthodes.

Aujourd'hui, plus de trente ans après la fin de la guerre froide, l'Europe fait face à une réalité dérangeante : l'allié américain, pilier de l'ordre occidental depuis la Seconde Guerre mondiale, ne considère plus l'Europe comme un partenaire, mais comme un fardeau — ou pire,

comme un acteur que l'on peut contourner, contraindre ou faire chanter. L'administration de Donald Trump ne s'en cache pas. Elle l'affirme ouvertement, à travers un discours brutal et des politiques fondées sur la loi du plus fort, sans le moindre égard pour les alliances ou les valeurs communes dont l'Occident s'est longtemps réclamé.

Les Etats-Unis, architectes de l'ordre international actuel, sont aujourd'hui ceux qui s'emploient à le démanteler. Des décisions stratégiques sont prises sans consultation des alliés, des accords sont conclus dans leur dos, et des menaces sont proférées publiquement via les médias et les réseaux sociaux. De l'Ukraine au Venezuela, de l'Iran au Groenland, Washington semble désormais ne reconnaître qu'une seule règle : celle du fait accompli.

La revendication américaine sur le Groenland n'est ni une fantaisie politique ni une provocation passagère. Elle révèle un tournant

dangereux dans la vision stratégique de la Maison-Blanche. Nous sommes face à une administration pour laquelle la souveraineté et le droit international ne sont que des variables secondaires dès lors qu'ils entravent les intérêts économiques et stratégiques américains. Le Groenland, riche en ressources naturelles et en minerais rares, est devenu une cible dans la course mondiale à la sécurisation des richesses de demain, sous couvert de sécurité nationale.

La véritable ironie réside dans l'impuissance européenne. L'Europe, qui s'est longtemps présentée comme la gardienne du multilatéralisme et du droit international, semble aujourd'hui incapable de défendre l'un de ses propres membres. Des communiqués de solidarité sans portée réelle, des sommets sans décisions, et une peur constante de froisser Washington. Personne n'ose affronter Donald Trump, car le prix de la contestation est connu : sanctions économiques, pressions commerciales et menaces directes.

Cette peur n'est pas nouvelle. Elle est le fruit de décennies de dépendance politique, militaire et économique. L'Europe a placé sa sécurité sous le parapluie américain et a lié son économie et sa technologie aux Etats-Unis à un degré tel qu'une rupture impliquerait des coûts considérables. Des systèmes financiers aux industries de défense, des technologies numériques au commerce international, Washington détient encore des leviers essentiels du pouvoir européen.

Malgré quelques tentatives timides, notamment celles du président français Emmanuel Macron appelant à une « autonomie stratégique », la réalité est implacable : l'Europe est divisée. Certains Etats voient dans le rapprochement avec Trump une opportunité, d'autres redoutent la confrontation, tandis que beaucoup préfèrent le silence. Cette fragmentation condamne l'Europe à l'impuissance dans un monde qui ne respecte que la force.

Le plus inquiétant reste le paradoxe moral européen. Lorsque les Etats-Unis s'attaquent à des pays comme l'Iran ou le Venezuela, les Européens se contentent d'une opposition de façade, tout en se réjouissant implicitement de l'affaiblissement de régimes hostiles à l'Occident. Le respect du droit international devient alors sélectif : invoqué lorsqu'il sert les intérêts, ignoré lorsqu'il les contrarie.

L'Europe se trouve aujourd'hui à un carrefour historique. Soit elle accepte son nouveau rôle de simple exécutant dans un projet impérial américain qui ne reconnaît plus les alliances, soit elle ose redéfinir sa place sur la scène internationale, même au prix d'un affrontement avec Washington. La véritable question n'est plus de savoir si l'Europe peut s'opposer aux Etats-Unis, mais si elle en a encore la volonté politique.

L'administration Trump l'affirme sans détour : « America First ». Plus d'alliances durables, plus d'amitiés éternelles — seulement des intérêts. Dans un monde régi par cette logique, ceux qui ne défendent pas leurs propres intérêts sont condamnés à devenir des notes de bas de page dans une Histoire qui s'écrit à nouveau par la force, et non par les valeurs.

Paris : Youssef Lahlali

L'Irak annonce l'ouverture d'enquêtes sur les prisonniers de l'EI transférés de Syrie



La justice irakienne a annoncé lundi qu'elle avait entamé ses enquêtes sur les plus de 1.300 détenus membres de l'organisation Etat isla-

mique (EI) transférés depuis la Syrie dans le cadre d'une opération américaine.

"Les procédures d'enquête ont commencé concernant 1.387 membres de l'orga-

nisation terroriste Daech récemment transférés du territoire syrien", a indiqué dans un communiqué le bureau en charge des médias du pouvoir judiciaire, utilisant l'acronyme arabe du groupe EI.

Elles sont conduites par plusieurs juges spécialisés, "sous la supervision du président du Conseil supérieur de la magistrature d'Irak".

Ces détenus font partie des 7.000 membres de l'EI auparavant détenus par des combattants kurdes syriens et que l'armée américaine a déclaré vouloir transférer en Irak, après la reprise par les forces gouvernementales syriennes de territoires tenus par les Kurdes.

Ils comprennent des Syriens, des Irakiens et des Européens, ainsi que d'autres nationalités, selon plusieurs sources de sécurité irakiennes.

En 2014, l'EI s'est emparé de vastes territoires en Syrie et en Irak, commettant des massacres et réduisant des femmes et des filles en esclavage sexuel.

Appuyé par une coalition menée par les

Etats-Unis, l'Irak a proclamé la défaite du groupe en 2017. En Syrie, les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes, ont défait l'EI deux ans plus tard.

Les FDS ont ensuite incarcéré des milliers de jihadistes présumés et placé des dizaines de milliers de leurs proches dans des camps.

Le mois dernier, les Etats-Unis ont déclaré que la mission initiale des FDS de lutte contre les jihadistes n'avait plus de raison d'être, avec l'émergence d'un Etat central fort et soutenu par les Etats-Unis à Damas.

Les tribunaux irakiens ont par le passé condamné à la peine de mort et à la prison à vie des centaines de membres de l'EI, dont de nombreux combattants étrangers, dont certains avaient été transférés de Syrie.

L'Irak a déjà été épinglé par des ONG pour des centaines de procès qualifiés d'expéditifs, des aveux obtenus sous la torture ou une représentation juridique inefficace.

La justice irakienne a affirmé que ses procédures d'enquête "respecteraient les lois nationales et les normes internationales".

Economie

Tourisme

Des performances exceptionnelles à fin 2025 confirmant l'attractivité de la destination "Maroc"

Le secteur du tourisme a enregistré des performances exceptionnelles à fin 2025, confirmant l'attractivité de la destination "Maroc", selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

"Au terme de l'année 2025, la destination +Maroc+ confirme son attractivité avec l'accueil, au sein de ses postes frontières, d'un nombre record de visiteurs de 19,8 millions d'arrivées, ce qui représente une hausse de 14% en un an", indique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Comparé aux données d'avant-crise (fin 2019), le flux de ces arrivées s'est raffermi de 53%, fait savoir la même source.

Cette performance est plus particulièrement tirée par les arrivées en provenance des marchés français (+11%), espagnol (+12%), britannique (+18%), belge (+10%), italien (+21%), hollandais (+15%) et allemand (+11%), rapporte la MAP.

S'agissant des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergements classés, elles ont atteint, au niveau national, 39,8 millions à fin novembre 2025, enregistrant une hausse de 9% tirée par les nuitées des non-résidents (+11%) et des résidents (+4%).

Durant les onze premiers mois de 2025, la ville d'Agadir a connu une progression des nuitées de 11%, pour atteindre 7,5 millions de nuitées. Casablanca a enregistré une hausse de 15% à 2,9 millions de nuitées.

Quant à Marrakech, le volume de ses nuitées s'est accru de 3%, dépassant 12,4 millions de nuitées. Des performances remarquables ont été enregistrées également dans la plupart des autres principales destinations du Maroc, notamment, Tanger (+14% à 2,1 millions de nuitées), Fès (+12% à 1,5 million de nuitées), Ouarzazate (+27%), Errachidia (+22%) et Rabat (+13%).

De même, bien qu'avec des croissances moins importantes (+6% et +5% respectivement), les nuitées ont dépassé pour la première fois 1 million dans les destinations d'Essaouira et d'Al Haouz, pour atteindre 1,1 et 1,3 million de nuitées respectivement.

Pour ce qui est des recettes voyages, leur croissance à deux chiffres s'est consolidée de 20,6% au deuxième trimestre et de 20,5% au troisième trimestre, avant d'accélérer avec une hausse de 34,8% au cours des deux premiers mois du quatrième trimestre 2025.

Au terme des onze premiers mois de 2025, ces recettes se sont renforcées, avec une hausse de 18,7%, contre +4,7% un an plus tôt, pour atteindre 124,1 milliards de dirhams.

En effet, la valeur ajoutée du secteur s'est

Après deux mois de hausses consécutives

Repli modéré des prix à la production dans l'industrie manufacturière



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a reculé à fin décembre 2025, mettant un terme à deux mois consécutifs de hausse.

Selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP), il a enregistré une baisse de 0,1% au cours du mois de décembre 2025 par rapport au mois de novembre 2025.

Pour rappel, cet indice a connu des hausses de 0,3% et 0,4% respectivement en novembre et octobre derniers, après une série de baisses enregistrées au cours des six précédents mois : septembre (0,1%), août (0,1%), juillet (0,1%), juin (0,1%), mai (0,1%) et août (0,1%).

Dans sa note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois de décembre 2025, l'organisme public justifie ce léger recul par la baisse des prix observée dans certaines branches importantes de l'industrie.

En effet, les données recueillies par cette institution chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc font état d'un recul de 0,7% des «Industries alimentaires» et de 0,4% de l'«Industrie automobile».

A l'inverse, la note du HCP fait état de hausses des prix au niveau de la «Fabrication de boissons» (1,1%), de l'«Industrie d'habillement» (0,5%), de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» (0,8%), de la «Fabrication de meubles» (0,9%), de l'«Industrie du textile» (0,3%) et de la «Métallurgie», de l'«Industrie chimique» et de la «Fabrication d'autres produits

minéraux non métalliques» (0,1%).

A titre de comparaison, la précédente baisse enregistrée en septembre dernier s'expliquait par la baisse des prix de 0,2% des «Industries alimentaires», de 0,5% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques», de 0,3% de la «Fabrication d'équipements électriques», de 1% de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» et de 0,1% de l'«Industrie du textile».

Dans une note relative à cette période, le HCP avait également fait état de la hausse des prix de 0,1% de la «Métallurgie» et l'«Industrie chimique», de 0,3% de l'«Industrie d'habillement», de 0,4% de l'«Industrie du cuir et de la chaussure» et de 0,6% de la «Fabrication des machines et équipements».

Il est à rappeler que la première baisse de l'année 2025 avait été enregistrée au cours du mois de février (0,1%), après une progression de 0,1% observée en janvier de la même année. Le HCP l'avait attribuée au recul des prix de 1% des «Industries alimentaires», de 1,6% de la «Métallurgie» et de 0,7% du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège».

Au cours de ce même mois, l'institution avait, par ailleurs, noté la hausse des prix de 1,9% de la «Fabrication d'équipements électriques», de 1,6% de l'«Industrie du papier et du carton», de 0,9% de la «Fabrication de boissons», de 0,3% de la «Fabrication de produits métalliques», de 0,2% de la «Fabrication de meubles» et de 0,1% de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» et la «Fabrication de produits informatiques».

Rappelons également que l'évolution de l'indice des prix à la production du secteur observée au cours du mois de novembre 2025 (0,3%) était attribuée à la hausse des prix de 1,8% de l'«Industrie chimique», de 0,8% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de 0,2% des «Industries alimentaires», d'après le HCP qui avait également fait état d'une baisse des prix de 1,3% de la «Métallurgie» et l'«Industrie du textile».

Enfin, à fin décembre, le Haut-commissariat au plan annonce que les indices des prix à la production des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de décembre 2025.

Alain Bouithy

La baisse de l'indice global portée par le recul des industries alimentaires

Téléphonie mobile : Plus de 66,1 millions d'abonnés à fin septembre 2025

Le nombre des abonnés à la téléphonie mobile a dépassé les 66,1 millions d'abonnés, pour enregistrer un taux de pénétration qui a atteint pour la première fois 166%, après 161,2% à fin septembre 2024 et 133,5% à fin septembre 2019, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Suite à cette évolution, le parc de la téléphonie mobile s'est accru de 1,5% au terme des neuf premiers mois de 2025, après +5,1% un an plus tôt, indique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Concernant le parc Internet, avec un actif de plus de 43,4 millions d'abonnés, il s'est consolidé

de 3,1% au terme des neuf premiers mois de 2025, après un affermissement de 6,5% un an auparavant.

En effet, le taux de pénétration de ce segment a marqué un record de 117,9% à fin septembre 2025, au lieu de 112,7% à fin septembre 2024 et 74,1% à fin septembre 2019.

Marché des capitaux

L'innovation financière, un levier d'inclusion et d'efficience nécessitant un encadrement approprié

L'innovation financière constitue un levier d'inclusion et d'efficience du marché des capitaux qui nécessite un encadrement approprié, a souligné le président de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), Tarik Senhaji.

"À l'AMMC, notre approche consiste à accompagner l'innovation tout en veillant à encadrer les risques qu'elle peut générer. Nous avons ainsi mis en place un dispositif d'accompagnement réglementaire dédié aux porteurs de projets fintech", a dit M. Senhaji dans une interview accordée à la MAP.

Le cadre du crowdfunding, a-t-il poursuivi, est désormais opérationnel et les demandes d'agrément de plateformes sont en cours d'instruction par nos équipes, précisant qu'il s'agit, pour l'AMMC, de lancer cette activité sur de bonnes bases pour lui assurer un développement sécurisé.

S'agissant des crypto-actifs et de la blockchain, ils suscitent un intérêt croissant au niveau mondial mais aussi national, et offrent un potentiel en matière de traçabilité, de rapidité et d'innovation des modes de financement, a relevé M. Senhaji, notant que ces crypto-actifs comportent aussi des risques en termes de volatilité, de complexité et de fraude, rapporte la même source.

À cet effet, il a rappelé que l'AMMC,

en étroite collaboration avec Bank Al-Maghrib et le ministère de l'Economie et des Finances, œuvre à la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire des crypto-actifs, selon une démarche progressive qui tient compte des avancées en la matière au niveau international.

Et d'ajouter : "Un réel effort a été mené ces dernières années en Europe pour unifier les pratiques au niveau du continent à travers le règlement MiCA (Markets in Crypto-Assets). Notre démarche, progressive et coordonnée, vise à offrir un cadre transparent et sécurisé aux futurs détenteurs de crypto-actifs".

Par ailleurs, M. Senhaji a affirmé que l'éducation financière est au cœur de la stratégie de l'AMMC et constitue l'un des piliers de la régulation des marchés en complément de la réglementation et du contrôle.

"Protéger l'épargnant, c'est aussi le doter des connaissances pour interagir avec le marché en toute compréhension. Cette mission est d'autant plus cruciale qu'un nombre croissant d'épargnants s'intéresse au marché des capitaux, dont beaucoup investissent pour la première fois en instruments financiers", a-t-il expliqué, précisant que la part des particuliers dans les transactions boursières, avoisine désormais 30%, preuve de cet intérêt grandissant.

Ainsi, pour mieux cibler ses actions



d'éducation financière, l'AMMC prévoit de mettre en place un observatoire de l'épargne et de l'investissement, a fait savoir M. Senhaji.

À travers ce baromètre, a-t-il soutenu, l'Autorité vise à approfondir sa connaissance des investisseurs déjà actifs sur le marché des capitaux et à constituer une base de données sur les investisseurs potentiels, leurs préférences, leurs perceptions et leur niveau d'éducation financière.

Ledit baromètre permettra de suivre les comportements des épargnants et leurs

évolutions sur la durée et contribuera à affiner les actions d'éducation financière et de sensibilisation portées par l'Autorité pour une meilleure protection des investisseurs.

"Bien entendu, tous les acteurs du marché sont associés à cette démarche et l'AMMC veillera à la coordination des actions en la matière. Chacun, selon la nature de son activité et sa proximité avec les épargnants, aura à apporter un réel effort à l'éducation financière des investisseurs potentiels", a-t-il assuré.

Secteur non financier : Accélération du rythme de croissance du crédit bancaire à 8% en décembre 2025

Le crédit bancaire au secteur non financier a vu son rythme de croissance annuelle s'accélérer à 8% en décembre 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète essentiellement l'accélération de la progression des concours au secteur public à 10,9% et dans une moindre mesure de la croissance des crédits au secteur privé de 3,9% après

3,7%, indique BAM dans son récent bulletin de statistiques monétaires.

En effet, les prêts aux administrations locales ont marqué un accroissement de 56,8% contre 0,6%, en lien principalement avec les crédits alloués dans le cadre des projets de dessalement de l'eau de mer et d'extension de la ligne de train à grande vitesse.

Pour ce qui est des prêts au secteur

privé, les concours aux sociétés privées ont enregistré une hausse de 3% après 2,3% et ceux aux ménages une progression de 3,6% après 3,4%.

Par objet économique, l'évolution annuelle du crédit bancaire au secteur non financier reflète la progression de l'ensemble de ses catégories à l'exception des facilités de trésorerie, dont le repli s'est accentué à 4,9%.

Ainsi, les hausses ont été de 20,4% après 16,2% pour les crédits à l'équipement, de 3,4% après 3% pour les prêts à l'immobilier et de 5% contre 4,7% pour les crédits à la consommation.

S'agissant des créances en souffrance (CES), leur progression annuelle a ralenti à 3,1% après 5,8% en novembre et leur ratio au crédit s'est établi à 8% contre 8,7%.

Fès et Ifrane au rythme des jeunes talents musicaux italiens

Le Festival des jeunes talents musicaux italiens a fait son grand retour au Maroc pour sa troisième édition. Les villes de Fès et Ifrane accueillent les activités de cet événement culturel international, lancé le mercredi 28 janvier et qui se poursuit jusqu'au 6 février 2026, offrant aux amateurs de musique classique un programme artistique de haut niveau mettant en lumière une élite de jeunes interprètes venus d'Italie.

Organisé par le Comité national italien de la musique (CIDIM), en partenariat avec l'Ambassade d'Italie au Maroc et l'Institut culturel italien de Rabat, le festival propose une série de concerts soutenus par la Fondation Esprit de Fès, l'Université Al Akhawayn et l'Institut Jami de musique et des arts chorégraphiques de Fès.

Le coup d'envoi a été donné à l'Université Al Akhawayn d'Ifrane avec un premier concert animé par les pianistes jumelles Eleonora et Beatrice Dallagnese, devant une assistance nombreuse et passionnée de musique classique. Les deux jeunes artistes ont ensuite présenté, le lendemain à Fès, le même programme à l'Institut Jami, composé d'œuvres de grandes figures de la musique italienne, dont Ottorino Respighi et Alfredo Casella. Le public a vécu plus d'une heure de pur enchantement musical dans une ambiance à la fois chaleureuse et raffinée.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités italiennes et marocaines, dont



Pasquale Salzano, ambassadeur d'Italie au Maroc. Dans une brève allocution, ce dernier a souligné que ce festival constitue une véritable occasion de brassage culturel entre le Maroc et l'Italie, rappelant que la culture demeure l'un des ponts les plus solides du rapprochement entre les peuples et que la musique, en tant que langage universel, porte des valeurs de paix et d'ouverture. Étaient également présents Francescantonio Pollice, président du CIDIM et de l'AIAM, ainsi que Carmela Callera, directrice de l'Institut culturel italien à Rabat.

Du côté marocain, Mohamed Chraïbi, doyen des affaires étudiantes à l'Université Al Akhawayn, a déclaré : «À l'Université Al Akhawayn, nous

croyons que l'éducation et la culture constituent deux forces essentielles capables d'unir les peuples et de dépasser les frontières. Le festival est un exemple lumineux du rôle que peut jouer la coopération pour inspirer de nouvelles idées et renforcer la compréhension mutuelle.»

De son côté, Abdelkrim Meliani, consul général d'Italie à Fès-Meknès, a rappelé que les relations culturelles entre le Maroc et l'Italie remontent à plus de deux siècles, soulignant l'importance particulière de Fès, capitale spirituelle et culturelle du Royaume, dans l'histoire des échanges entre les deux pays. Il a ajouté que le gouvernement italien est fortement engagé dans la promotion de l'art italien et le développement des partenariats culturels avec le Maroc.

Pour sa part, Mme Salima Hamoujite, coordinatrice générale de la Fondation Esprit de Fès, a indiqué que la participation de la Fondation à cette édition constitue «un grand honneur», rappelant que Fès et l'Italie symbolisent une richesse culturelle fondée sur le partage et la paix. Quant à Mme Carmela Callera, elle a exprimé sa joie d'être à Fès, ville spirituelle et culturelle du Maroc, symbole de coexistence et de solidarité entre les peuples. S'est dite très heureuse de se retrouver dans le cadre magnifique de l'Institut Jami, devant un public chaleureux.

Le festival met en lumière de jeunes musiciens italiens d'exception : les pianistes jumelles Eleonora et Beatrice Dallagnese, le duo Eleonora Testa (violoncelle) – Maria Semeraro (piano), ainsi que le duo Euridice Pezzotta (flûte) – Matteo Chiodini (guitare).

Le festival comprend cinq concerts, dont les quatre premiers ont eu lieu d'abord à l'Université Al Akhawayn d'Ifrane puis à l'Institut Jami de la musique et d'art chorégraphique de Fès; le cinquième et dernier concert sera un concert d'opéra et se tiendra à l'Institut Jami de la musique et d'art chorégraphique de Fès le vendredi 6 février.

A travers ces rendez-vous, le Maroc et l'Italie réaffirment leur volonté de renforcer le dialogue culturel et les échanges artistiques entre les deux pays, en faisant de la musique un langage commun au service du rapprochement des peuples.

Youssef Belhouji

Bad Bunny triomphe aux Grammy Awards

Plaidoyer contre la politique migratoire de Trump

Un disque en espagnol, signé de l'artiste portoricain Bad Bunny, a remporté pour la première fois la victoire de l'album de l'année à la cérémonie des Grammy Awards à Los Angeles, transformée en tribune contre la politique migratoire répressive du président américain Donald Trump.

Figure de proue du reggaeton et de la trap latine, le Portoricain de 31 ans a récolté trois trophées au total, dont le plus prestigieux pour "Debi Tirar Mas Fotos". L'album fait une grande place aux rythmes traditionnels et évoque la colonisation de l'île des Caraïbes, sous juridiction américaine depuis 1898. Sans faire directement allusion à Bad Bunny, le président américain a vertement critiqué la cérémonie sur son réseau Truth Social et me-

nacé de poursuites judiciaires l'animateur de la soirée, l'humoriste Trevor Noah.

"Les Grammy Awards sont les PIREs, pratiquement impossibles à regarder", a-t-il écrit qualifiant le programme de "daube". Il a traité l'humoriste qui animait la soirée de "parfait raté" et l'a menacé de poursuites pour avoir fait allusion à l'affaire Epstein.

"Il semble que je vais envoyer mes avocats poursuivre ce pauvre maître de cérémonie pathétique, sans talent et complètement idiot, et le poursuivre pour beaucoup d'argent", a dit Donald Trump.

La cérémonie a aussi couronné le rappeur américain Kendrick Lamar, 38 ans, qui a empoché cinq prix, comme l'an dernier, dont l'enregistrement de l'année, récompensant

la production de "luther", en duo avec la chanteuse américaine de R&B SZA. La troisième favorite, Lady Gaga, a dû se contenter de deux distinctions pour son album électropop à l'esthétique gothique chic, "Mayhem".

Sur scène à Los Angeles, Bad Bunny n'a pas mâché ses mots à l'encontre de la police américaine de l'immigration (ICE), appelant à la "mettre dehors". Un slogan ("ICE out") arboré sur des pin's par les musiciens canadiens Justin Bieber et Joni Mitchell, notamment. "Nous ne sommes pas des sauvages. Nous ne sommes pas des animaux. Nous ne sommes pas des étrangers. Nous sommes humains et nous sommes américains", a continué le chanteur, exhortant à ne pas se laisser

"contaminer" par la "haine".

Rendez-vous au Super Bowl

Dimanche prochain, il a de nouveau rendez-vous avec l'Amérique à la mi-temps du Super Bowl, la très suivie finale du championnat de football américain.

Un concert en mondovision très critiqué par les trumpistes, qui lui reprochent de chanter en espagnol et d'avoir pris position en faveur de l'immigration et des droits des personnes LGBT+.

Citoyen américain du fait du statut de Porto Rico, Bad Bunny a en outre décidé que la tournée mondiale qu'il effectue depuis novembre ne passera pas par les États-Unis pour protéger ses spectateurs de potentiels raids d'ICE.

Son triomphe au goût très politique aux Grammys devrait inmanquablement relancer l'indignation de la sphère MAGA.

Décorée du prix de la chanson de l'année, qui récompense les auteurs-compositeurs, pour son titre "Wildflower", la chanteuse américaine Billie Eilish, a elle, appelé à "continuer à nous battre, à prendre la parole et à manifester".

D'autres artistes ont rendu hommage aux immigrés. Ils ont "construit ce pays", a scandé Shaboozey, dont les parents sont originaires du Nigeria et dont la musique mêle hip-hop et country. Née d'un père anglais et d'une mère jamaïcaine et guyanienne, la Britannique Olivia Dean, révélation de l'année à 26 ans, a elle, loué leur "courage".

Le film "Send Help" domine le box-office



Le film d'horreur "Send Help" a dominé le box-office nord-américain ce week-end avec une recette évaluée à 20 millions de dollars, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

En deuxième position pointe le thriller de science-fiction "Iron Lung" du réalisateur

Mark Fischbach avec 18 millions de dollars suivi du nouveau documentaire de la Première Dame des Etats-Unis Melania Trump, sorti en salle vendredi.

Intitulé "Melania", le documentaire d'Amazon MGM retrace les 20 jours de la Première Dame avant l'investiture de son mari Donald Trump en 2025. Il a fait son

entrée à la troisième place avec sept millions de dollars de recettes.

En quatrième place figure le film d'animation "Zootopia 2" de Disney, nommé aux Oscars, avec 5,8 millions de dollars aux Etats-Unis et au Canada, talonné par le thriller "Shelter" avec 5,5 millions de dollars.

Bouillon

de culture

Semaine culturelle marocaine au Mexique

La deuxième édition de la Semaine culturelle marocaine au Mexique a pris fin, samedi à Álamos, dans l'Etat de Sonora, en présence d'un parterre d'artistes et de créateurs marocains, venus représenter la richesse et la diversité des expressions artistiques et du patrimoine culturel du Royaume.

Organisée par l'ambassade du Maroc à Mexico en partenariat avec le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, et la Chambre de l'Artisanat de la région de Rabat-Salé-Kénitra, cette manifestation culturelle s'est achevée sur une participation distinguée du Royaume en tant qu'invité d'honneur à la 41ème édition du Festival Alfonso Ortiz Tirado, l'un des plus importants rendez-vous culturels et artistiques du Mexique.

Cet événement haut en couleur a été marqué par la présence de nombreuses personnalités du monde de la culture, des arts, de la diplomatie et du sport, outre des membres de la communauté marocaine établie au Mexique.



"Le Gâteau du président", récit d'enfance et de chaos sous le joug de Saddam Hussein

Avec "Le Gâteau du président", Caméra d'or et prix du public de la Quinzaine des cinéastes à Cannes, le jeune cinéaste irakien Hasan Hadi se place à hauteur d'enfant pour autopsier la dictature de Saddam Hussein, "un cancer" qui a, selon lui, "laissé le pays en ruines".

Pour son premier film, le réalisateur âgé de 37 ans a puisé dans ses propres souvenirs d'enfance, quand l'Irak, sous sanctions internationales après son invasion du Koweït en 1990, manquait de tout mais devait célébrer avec faste chaque anniversaire du dictateur.

"C'était une des nombreuses contradictions avec lesquelles il fallait vivre", se rappelle Hasan Hadi dans un entretien à l'AFP.

Le rituel forcé s'immisçait jusque dans les salles d'école où un tirage au sort désignait chaque

année celui ou celle qui devait préparer un gâteau d'anniversaire en l'honneur du dictateur, quitte à mettre sa vie en danger pour dénicher farine, levure ou sucre.

Dans "Le Gâteau du président", cette mission impossible incombe à Lamia (Baneen Ahmed Nayyef, bluffante non-professionnelle), une écolière de 9 ans qui va braver les dangers de la ville pour tenter de réunir les précieux ingrédients et échapper au châtiment qui attend ceux qui échouent.

"On avait des stratagèmes pour éviter d'être désigné: se réfugier aux toilettes pendant le tirage au sort, prétendre être malade et rester chez soi, corrompre le professeur", énumère Hasan Hadi.

Le cinéaste y a lui-même échappé mais a gardé en mémoire le sort tragique d'un de ses camarades qui n'avait pas réussi à prépa-

rer le fameux gâteau: exclu de l'école, il avait été enrôlé, enfant, dans l'armée irakienne et était mort quelques années plus tard.

Signaux d'alerte

"Par le fait du hasard et de l'absurdité, quelque chose d'aussi stupide que le fait d'échouer à préparer un gâteau pouvait changer votre destin à tout jamais!" Sans occulter l'impact des sanctions et des bombardements américains qui frappaient alors l'Irak, "Le Gâteau du président" dissèque les effets déléteres de la dictature imposée par Saddam Hussein pendant ses années au pouvoir (1979-2003).

"La dictature ne détruit pas simplement la liberté d'expression", expose Hasan Hadi. "Elle attaque les éléments qui font de vous un humain, elle vous fait mentir,

vous rend hypocrite, manipulateur et produit ses effets longtemps après sa propre fin", ajoute le cinéaste, qui s'inquiète de "nombreux signaux d'alerte" d'un retour en force des régimes autoritaires.

Avec "Le Gâteau du président", Hasan Hadi espère administrer une piqure de rappel dans son pays où "cette période n'a pas été assez explorée" par les réalisateurs.

Un temps florissant, le cinéma irakien peine encore à se remettre du chaos traversé par le pays, qui a plongé dans la guerre civile après l'invasion américaine de 2003 et la chute de la dictature de Saddam Hussein, période noire pour le 7e art. Du fait des sanctions, l'exportation de bobines de films vers l'Irak était interdite parce qu'un de ses composants pouvait entrer dans la fabrication d'armes chimiques. "Quelque part, tous les

films étaient interdits", observe Hasan Hadi, qui s'est construit sa culture cinématographique grâce à des cassettes VHS passées sous le manteau.

Dans un pays qui ne compte plus qu'une quarantaine de salles de cinéma, "Le Gâteau du président" a été très compliqué à produire. Mais Hasan Hadi, qui a été un temps professeur de cinéma à New York, a pu compter sur un soutien inattendu venu des Etats-Unis: le réalisateur Chris Columbus ("Gremlins", "Harry Potter...") qui a "flashé" sur le film et en est le producteur exécutif.

Le sacre au festival de Cannes du "Gâteau du président" et sa sortie à l'international lui ont donné raison et sont désormais un motif d'espoir pour Hasan Hadi: "J'espère que les gens seront plus réceptifs aux films irakiens."

Livre

Le jeune homme regarda Sténio avec la plus grande surprise, et se tournant vers ses compagnons : « Par le ciel ! dit-il, voilà qui est étrange. Le filleul de Valmarina ne connaît pas Valmarina ! »

— Valmarina ? lui, Trenmor ? s'écria Sténio.

— Oh ! Trenmor, Anselme, Mario, qui vous voudrez, répondirent les nouveaux frères de Sténio. Vous savez bien qu'il va changeant de nom dans tous ses voyages ; car l'œil de nos ennemis est ouvert sur lui. Mais il sait leur échapper avec une prudence et une adresse merveilleuses. Souvent il traverse inaperçu les lignes les plus dangereuses, et, au moment où on croit le saisir sur un point, il reparaît sur un point éloigné, et se montre alors qu'on ne peut plus l'atteindre. Nulle part il n'est connu sous son véritable nom, pas même ici. Valmarina est celui qu'il se donne parmi nous ; mais un mystère impénétrable enveloppe sa naissance, sa patrie et les années de sa jeunesse. Nous ne savons de lui que ce qu'il ne peut nous cacher : c'est qu'il est le plus zélé, le plus libéral, le plus dévoué, le plus brave et le plus modeste d'entre nous.

— Et le plus capable ! s'écrièrent plusieurs voix. La Providence veille sur lui ; car elle le tire de tous les dangers, et le rend invulnérable à toutes les fatigues d'esprit et de corps. C'est lui qui, des premiers, s'est fait ici l'apôtre et le propagandiste de la foi que vous venez d'embrasser, et c'est lui qui a rendu les plus importants services à notre cause sacrée. Raconter ce qu'il a fait pour elle est impossible ; on ne pourrait en dire la moitié, car il cache ses sacrifices avec autant de soin et de jalousie qu'un autre en mettrait à les proclamer. Honneur à toi, poète Sténio, puisque, sans être connu de toi, Valmarina t'a jugé digne d'une telle confiance et revêtu d'une telle estime ! »

Ces entretiens furent interrompus par la voix des chefs. Tous les initiés furent invités à donner leurs votes pour l'élection d'un chef suprême. Le casque d'airain d'un ancien preux, détaché d'un des trophées qui ornaient la muraille, servit d'urne pour recueillir les billets ; et, après toutes les épreuves accomplies avec la plus religieuse gravité, le nom de Valmarina fut proclamé avec enthousiasme.

Alors Valmarina se leva et dit :

« Grâce vous soient rendues pour ces marques de confiance et d'affection ; mais je n'ai pas droit à tant d'estime. Pour vous commander, il faut un homme dont toute la vie soit sans re-



proche, et ma jeunesse n'a pas été pure. J'ai déjà refusé dans trois assemblées l'honneur que vous me faites. Je refuse encore. Mes fautes ne sont point expiées. »

Le plus éminent le plus respectable parmi ceux qui portaient dans l'assemblée le titre de pères et de tuteurs se leva aussi tôt et répondit :

« Valmarina, mes cheveux blancs et les cicatrices qui sillonnent mon front me donnent le droit de te reprendre. Ton refus obstiné est une plus grande faute que toutes celles dont tu peux t'accuser. Quoique nous ignorions à quelle race et à quel culte tu appartiens, quoique tu fasses la guerre avec nous aux princes des prêtres et aux pharisiens, nous te voyons exercer les vertus chrétiennes avec une persévérance qui nous frappe de respect, et nul d'entre nous ne s'est jamais arrogé le droit de t'interroger sur les principes qui sont la source de tes vertus. Cependant aujourd'hui je me crois autorisé à te dire que ton humilité approche du fanatisme. Tu nous as montré le cœur d'un guerrier, ne baisse donc pas le front comme un moine. Tu as déjà souffert le martyre pour notre cause, tu as langué dans l'exil, tu as subi la torture des cachots, tu as sacrifié tous tes biens, tu as sans doute immolé

toutes tes affections ; car tu vis seul et austère comme un saint des anciens jours. Ne te suicide donc pas comme un pénitent. Si ta jeunesse a été souillée de quelque faute, sans doute il n'est ici personne qui ne soit prêt à l'excuser ; car aucun de nous n'est sans péché, et aucun de nous ne peut se vanter d'avoir racheté les siens par des actions aussi grandes que les tiennes. Au nom de cette assemblée et en vertu des pouvoirs que me donnent mon âge et le rang dont on m'a honoré dans cette enceinte, j'exige que tu acceptes le commandement que nos voix viennent de te décerner. »

Des acclamations passionnées accueillirent ce discours. Valmarina resta sombre, pâle et morne.

« Père, tu me fais souffrir gratuitement, dit-il quand l'agitation eut cessé ; je ne puis me soumettre à ce pouvoir que je révere en toi. Je ne puis céder à cette sympathie qui m'honore de la part de mes frères... Je me retirerai du sein de cette assemblée, j'irai combattre isolément pour notre cause plutôt que d'accepter un commandement, un titre, une distinction quelconque. Je ne suis pas catholique ; car j'ai fait un vœu tel qu'aucun successeur du Christ ne peut m'en délier.

— Eh bien ! nous le tranchons avec l'épée, reprit le vieux prince, et tu rompras ton vœu. L'homme ne peut pas être juge de ses devoirs pour l'avenir. Tel engagement lui paraît saint et méritoire aujourd'hui, qui demain peut être puéril ou coupable. Souvent il y a pitié et sagesse à se rétracter, tandis qu'il y aurait démenche ou lâcheté à persévérer dans une résolution insensée. Tu nous as prouvé que tu nous étais nécessaire : tu ne peux plus nous manquer sans nous être nuisible. Songes-y..... Si nous n'étions sûrs de ta vertu comme de la clarté du soleil, si tu ne nous étais cher comme l'enfant de nos entrailles, ta conduite aujourd'hui pourrait ressembler à une défection pour notre cause ou à de l'antipathie pour nos personnes.

— Eh bien, prenez-le comme vous voudrez ! » répondit Trenmor d'un ton farouche et sans se lever. Chacun se regarda avec surprise. Jamais son front calme n'avait été chargé de ce sombre nuage, jamais son sourcil ne s'était contracté ainsi dans la colère, jamais cette sueur froide n'avait baigné ses tempes, et jamais sa bouche n'avait pâli et tremblé dans l'angoisse d'une si douloureuse émotion.

De véhémentes discussions s'élevèrent : les uns accusaient le prince de *** d'avoir manifesté un soupçon outrageant pour Trenmor ; d'autres défendaient l'intention du vieux prince et appuyaient son avis. Plusieurs insistaient pour qu'on respectât les répugnances de Valmarina ; la plupart, pour qu'on s'obstinât à les vaincre.

Valmarina fit cesser ces divisions en se levant pour demander la parole. Aussitôt le silence se rétablit.

« Vous m'y contraignez, dit-il d'un air sombre ; j'obéis à la volonté implacable du destin qui vient de parler par la bouche de ce vieillard. Dieu m'est témoin pourtant que j'avais acheté par de grands travaux et de terribles expiations le droit de cacher mon secret, et d'échapper à la honte que vous m'infligez. Mais il en est ainsi dans cette société impitoyable. Il n'est pas de refuge contre les arrêts que les hommes ont une fois prononcés. Il n'est pas de repentir efficace, pas de réparation admissible. Vous avez rêvé la justice et vous avez inventé le châtimement : vous avez oublié la réhabilitation, car vous n'avez pas cru l'homme corrigible. Vous avez prononcé sur lui une condamnation que Dieu dans sa perfection et sa toute-puissance n'aurait pas le droit de prononcer sur la faiblesse humaine !...

(A suivre)

Bâtir un ordre mondial fondé sur les puissances moyennes

Horizons

Rupture : nom féminin, fait de se rompre, de se briser soudainement ou intégralement. Le terme n'est pas anodin. C'est pourtant bel et bien celui que le Premier ministre canadien Mark Carney a employé à Davos la semaine dernière, mettant en garde contre « une rupture de l'ordre mondial, la fin d'une fiction agréable, et le début d'une réalité brutale dans laquelle la géopolitique des grandes puissances n'est soumise à aucune contrainte ».

Il ne s'agissait toutefois pas d'un discours de désespoir, Carney ayant en effet souligné un deuxième point important. « Les autres pays, en particulier les puissances moyennes telles que le Canada, ne sont pas impuissants », a-t-il observé. « Ils possèdent la capacité de construire un nouvel ordre qui intègre nos valeurs, telles que le respect des droits humains, le développement durable, la solidarité, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. »

A quoi pourrait ressembler un tel ordre mondial? Il y a encore 16 mois, période qui semble désormais lointaine d'un siècle, les États membres des Nations unies concluaient le « Pacte pour l'avenir », et, dans la perspective de sa ratification, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, chargeait plusieurs commissions et comités de haut niveau (dont une instance à laquelle j'ai participé) d'identifier les composantes d'un « multilatéralisme efficace ».

Le multilatéralisme efficace désigne une coopération entre États capables d'obtenir des résultats tangibles : mettre fin à la guerre, faire respecter la paix, protéger les populations contre les catastrophes naturelles et d'origine humaine, leur venir en aide après ces catastrophes, ainsi qu'établir des règles régionales ou mondiales sur des sujets allant des technologies numériques aux armes nucléaires, en passant par la préservation de certains des lieux les plus sublimes et les plus importants de la planète.

Notre rapport intitulé *A Breakthrough for People and Planet* définit dix principes – issus de consultations approfondies ainsi que de l'observation d'accords multilatéraux qui portent leurs fruits – afin de contribuer à réorienter le système international actuel « vers un processus décisionnel mieux réparti et plus interconnecté à l'appui de notre bien-être collectif ».

Les puissances moyennes de la planète peuvent s'inspirer de cette feuille de route. Pour se révéler efficace, le multilatéralisme doit être « centré sur l'être humain », axé sur l'obtention de résultats tangibles non pas pour les États, mais pour les « populations » de la planète, tel



qu'énonce dans le préambule de la Charte des Nations unies. L'impact des institutions multilatérales doit être mesuré du point de vue des populations auxquelles ces entités sont censées venir en aide. Ces institutions doivent être « représentatives », refléter les intérêts de toutes les parties prenantes, et, aspect crucial, « permettre aux majorités représentatives de prendre et de mettre en œuvre des décisions face à l'opposition des minorités lorsque c'est nécessaire pour traiter des questions d'intérêt mondial ».

Autrement dit, la gouvernance multilatérale par le consensus – synonyme de la possibilité d'un veto – ne fonctionne pas. Les majorités peuvent être pondérées de différentes manières, mais il est nécessaire qu'elles incluent une multitude d'États – de grande et de moindre envergure, situés dans différentes régions ou sous-régions, riches et pauvres, alliés ou non des grandes puissances. C'est à cela que ressemble la véritable représentation.

Le multilatéralisme efficace est également « transparent, équitable et interconnecté ». Le premier de ces aspects est facile à défendre, mais difficile à atteindre, car il peut nécessiter la divulgation d'informations susceptibles de vous desservir. La légitimité conférée par la transparence n'en demeure pas moins particulièrement solide. Comme l'a exprimé Carney, « la puissance des moins puissants commence par l'honnêteté ».

Dans ce contexte, « l'équité » signifie reconnaître des responsabilités communes mais différenciées de la part des pays riches et des pays pauvres, souvent d'anciennes puissances impériales et leurs colonies d'autrefois. Quant à « l'interconnexion », elle signifie comprendre la nécessité d'une collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques, en direction d'objectifs communs. Les interconnexions étant horizontales, elles permettent de

contrer la hiérarchie souvent étouffante des organisations internationales officielles, et de faciliter les coalitions de volontaires.

Les groupements qui réussissent sont également ceux qui disposent de ressources, qui sont axés sur des missions, et qui font preuve de souplesse. Ils ont besoin de fonds suffisants et disponibles à temps pour accomplir leurs tâches. Ils doivent savoir précisément quelles sont ces tâches, comment déterminer s'ils ont réussi ou échoué, et il leur faut pouvoir s'adapter à des circonstances changeantes. Cette souplesse permet à ces groupements de mener des projets pilotes, et d'explorer de nouvelles approches, même si le risque d'échec existe, et même si l'échec est probable.

Les groupes multilatéraux qui disposent de fonds, d'une mission claire et d'une capacité à s'adapter à des circonstances changeantes ont encore besoin de deux éléments supplémentaires pour réussir. Ils doivent être tenus de rendre des comptes, être soumis à « des règles communes et applicables, qui ne peuvent être enfreintes impunément par aucun acteur ». Enfin, les acteurs multilatéraux doivent être tournés vers l'avenir, réagir aux crises et aux chocs actuels d'une manière qui serve les générations futures, en permettant aux jeunes de s'associer au travail à accomplir.

Ces principes peuvent servir de guide pour réformer les institutions actuelles, ou pour en créer de nouvelles. Au sein de l'ONU, par exemple, les puissances moyennes pourraient se réunir et agir par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, en contournant le Conseil de sécurité. Cela pourrait nécessiter une action radicale, ces puissances prenant l'initiative (par un vote à la majorité simple ou qualifiée) afin d'élaborer des pratiques qui modifieraient de facto la Charte des Nations unies.

Les puissances moyennes de la

planète pourraient travailler au renforcement des nombreux réseaux transgouvernementaux qui ont vu le jour au cours des dernières décennies, du Conseil de stabilité financière jusqu'au Réseau international pour le contrôle et l'application du droit de l'environnement. Bien entendu, il leur faudrait probablement pour cela contourner les États-Unis et d'autres membres peu enclins à respecter les règles.

Le G7 constitue également un modèle utile. Ce groupe a vu le jour lorsque la France et l'Allemagne ont invité le Royaume-Uni, l'Italie, les États-Unis et le Japon à un sommet informel à l'été 1975. Le Canada s'est joint à eux l'année suivante, ainsi que la Communauté européenne. La Russie a officiellement rejoint le groupe en 1997, créant ainsi le G8, qui est redevenu le G7 après l'invasion et l'occupation de la Crimée par la Russie. A la fin des années 2000, le G7 se réunissait également sous différentes formes avec d'autres pays, et ces regroupements ont évolué pour former le G20.

Dans le contexte actuel, Carney pourrait inviter à Ottawa la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et l'UE à se rassembler avec la Corée du Sud, l'Australie, le Brésil, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Mexique, l'Indonésie et quelques autres pays pour former le noyau d'un nouveau M20 (groupe de puissances moyennes). Ce groupe pourrait ensuite s'élargir pour inclure d'autres pays dans une coalition de puissances moyennes volontaires, qui voteraient en tant que bloc réformateur au sein d'autres institutions. La première étape consisterait à exiger des membres qu'ils s'engagent à respecter les principes énoncés ci-dessus. Il est temps de transformer les discours en volonté politique.

Anne-Marie Slaughter

Ancienne directrice de la planification politique au sein du département d'État américain

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERLE DE SETTAT
ALJANOUBIA
CAÏDAT GUISSER
COMMUNE
DE GUISSER
AVIS MODIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES
Ouvert NATIONAL
N° 02/2026/O.S

Le 14/02/2026 à 11H00 min, il sera procédé, dans la salle de réunion au de la commune Guisser, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert, sur offres des prix N°02/2026/O.S pour

:Achat de véhicule service.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 198000.00dhs(cent quatre-vingt-dix-huit mille Dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3960,00 dhs (trois mille neuf cent soixante dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma (Conformément au l'Arrêté n° 1692-23 du 4 du hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.
N° 468/PA



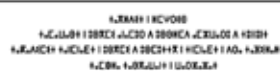
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOB

AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N° 10706 DU 13/01/2026

L'APPEL D'OFFRE N° 01/INV/2026 :

LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS SERA REPORTEE DU 05/02/2026 AU 16/02/2026 HEURE D'OUVERTURE : 10H.

N° 469/PA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والتأمين الاجتماعي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة فاس مكناس
العمارة الإقليمية لوزارات

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SIMPLIFIES SUR OFFRES DES PRIX N° : 01, 02, 03, 04, 05/INV/2026 SEANCE PUBLIQUE

Le 16 Février 2026, à partir de 10 h 00 mn du matin, Il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Av Medf et Av Almouadine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux ouverts simplifiés sur offres des prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISORE (DHS)
01/INV/2026	TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES SUPPORTS DE FIXATION DES VIDEOPROJECTEURS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE DANS LES CT DE : AMERZEGGANE, KHOUZAMA ET SIROUA, PROVINCE DE OUARZAZATE.	102 000.00 Cent Deux Mille	2 000.00 Deux Mille
02/INV/2026	TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES SUPPORTS DE FIXATION DES VIDEOPROJECTEURS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE DANS LA CT DE : TELOUATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	76 800.00 Soixante Seize Mille Huit Cent	1 500.00 Mille Cinq Cent
03/INV/2026	TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES SUPPORTS DE FIXATION DES VIDEOPROJECTEURS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE DANS LES CT DE : IMINOULAOUNE, SKOURA AHL LOUST ET TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	195 600.00 Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cent	3 500.00 Trois Mille Cinq Cent
04/INV/2026	TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES SUPPORTS DE FIXATION DES VIDEOPROJECTEURS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE DANS LES CT DE : IZNAQUEN ET OUISSALATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	135 600.00 Cent Trente Cinq Mille Six Cent	2 500.00 Deux Mille Cinq Cent
05/INV/2026	TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES SUPPORTS DE FIXATION DES VIDEOPROJECTEURS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE DANS LA CT DE : TIDILI, PROVINCE DE OUARZAZATE.	120 000.00 Cent Vingt Mille	2 000.00 Deux Mille

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 467/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUADANT
COMMUNE ASKAOUEN

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIEE N° 01/ASK/2026

Le 19/02/2026 à 10 :00mn , il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Askaouen Province de Taroudant à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée, pour ÉLABORATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET L'EXTENSION DU SIEGE DE LA COMMUNE D'ASKAOUEN, PROVINCE DE TAROUADANT.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse. (www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : huit cent trente trois mille, trois cent trente trois DHS,33cst HT) (833333,33 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent également :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation architecturale.

N° 470/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale



Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat-Salé-Kénitra
الجهة الصحية والحماية الاجتماعية
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
مصلحة الموارد البشرية والإشغال

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة، يوم الأحد 22 فبراير 2026، على الساعة العاشرة (1000) صباحاً، مباراة التوظيف في الدرجة الأولى ضمن إطار الأطباء العامون، سيتم تعيينهم في مناصب المستعجلات بالمؤسسات الاستشفائية الواقعة تحت النفوذ الترابي للمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة.

مركز المباراة:

تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للفنون التطبيقية وتكنولوجيا الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم-الرباط.

عدد المناصب المملوكة:

يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في نهاية وثلاثون (30) منصباً، ويحتفظ بـ 25% من المناصب المملوكة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم، أو مكفول ألفة، أو عسكري قديم، أو محارب قديم، و75% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

شروط الترشح:

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على الدكتوراه في الطب العام أو شهادة معادلة للدكتوراه المذكورة وفقاً للتعليمات الجارية بها العمل.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لأجناس المباراة وجوفاً وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:

يعلن على المترشحين لعنة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، حسب التخصص المطلوب بصفة، والوجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح، في أجل أقصاه يوم الاثنين 16 فبراير 2026، على الساعة الرابعة والنصف (16:30) زوا.

2. إيداع ملف الترشيح:

تودع ملفات الترشيح وجوفاً على البوابة الإلكترونية للمعاهد لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma، ويمنع يوم الاثنين 16 فبراير 2026، على الساعة الرابعة والنصف (16:30) زوا آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.

3. لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تُنشر لوائح المترشحين المقبولين على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma والتي تعتبر هذه اللوائح بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة، وتصبح هذه اللوائح بمثابة بعد يومين من نشرها.

ملاحظات هامة:

- يعتبر لائها كل ملف ترشيح لنفسه إحدى الوثائق المطلوبة.
- يعتبر لائها كل ملف ترشيح يودع على البوابة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات.
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المدمج لهذا الغرض هائياً وغير قابل للتعديل.
- تعدد لوائح التاجين مرتين حسب الاستحقاق في حدود المناصب المتبارى بشأنها.
- يعين المترشحون التاجون حسب الاستحقاق بالنفوذ الترابي للمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة.

N° 466/PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AJLAL
BICENTENNAIRE GÉNÉRAL

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maire d'exercice : Le Gouverneur de la Province d'Aljal

Année budgétaire : 2026/27

Le programme prévisionnel des marchés que Le Gouverneur de la Province d'Aljal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

A) prestation de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (dh)	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Construction des logements administratifs à la province d'Aljal	Province d'Aljal	3 000 000,00	Aus	1 ^{ère} trimestre	
2	Travaux d'entretien et d'installation des logements administratifs de la province d'Aljal	Province d'Aljal	2 200 000,00	Aus	1 ^{ère} trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
3	Travaux d'entretien et d'installation des sièges de la Province d'Aljal	Province d'Aljal	1 000 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
4	Entretien et réparation des bâtiments administratifs	Province d'Aljal	20 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
5	Entretien et réparation des logements administratifs	Province d'Aljal	100 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
6	Entretien et réparation du mobilier et du matériel de bureau	Province d'Aljal	30 000,00	Aus	premier trimestre	
7	Entretien et réparation du mobilier et du matériel des logements administratifs	Province d'Aljal	100 000,00	Aus	premier trimestre	
8	Entretien et réparation du matériel informatique	Province d'Aljal	30 000,00	Aus	premier trimestre	
9	Entretien et réparation des climats à la Province d'Aljal	Province d'Aljal	30 000,00	Aus	premier trimestre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Entretien et réparation des bâtiments administratifs	Province d'Aljal
2	Entretien et réparation des logements administratifs	Province d'Aljal
3	Entretien et réparation du mobilier et du matériel de bureau	Province d'Aljal
4	Entretien et réparation du mobilier et du matériel des logements administratifs	Province d'Aljal
5	Travaux de construction des logements administratifs à la Province d'Aljal	Province d'Aljal
6	Travaux d'entretien et d'installation des logements administratifs à la Province d'Aljal	Province d'Aljal
7	Travaux d'entretien des Ponts Commandement relevant de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
8	Travaux de construction des Ponts Commandement relevant de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
9	Travaux d'entretien et d'installation du Secrétariat Général de la province d'Aljal	Province d'Aljal
10	Installation de matériel de l'audio-visuel et de télécommunication	Province d'Aljal

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Entretien et réparation des bâtiments administratifs	Province d'Aljal
2	Entretien et réparation des logements administratifs	Province d'Aljal
3	Entretien et réparation du mobilier et du matériel de bureau	Province d'Aljal
4	Entretien et réparation du mobilier et du matériel des logements administratifs	Province d'Aljal
5	Travaux d'entretien et d'installation des logements administratifs à la Province d'Aljal	Province d'Aljal
6	Travaux de construction des logements administratifs à la Province d'Aljal	Province d'Aljal
7	Travaux d'entretien des Ponts Commandement relevant de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
8	Travaux de construction des Ponts Commandement relevant de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
9	Travaux d'entretien et d'installation du Secrétariat Général de la province d'Aljal	Province d'Aljal
10	Protection d'entretien et de nettoyage des locaux des sièges des unités provinciales de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
11	Installation de matériel de l'audio-visuel et de télécommunication	Province d'Aljal

B) prestation de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (dh)	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de matériel et mobilier de bureau au profit du Secrétariat Général de la province d'Aljal	Province d'Aljal	20 000,00	Aus	premier trimestre	
2	Achat de matériel et mobilier de bureau au profit des points de commandement	Province d'Aljal	50 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
3	Achat de matériel et mobilier de logement au profit de la Province d'Aljal	Province d'Aljal	1 200 000,00	Aus	1 ^{ère} trimestre	
4	Achat de matériel informatique et de logiciel au profit du Secrétariat Général de la Province d'Aljal	Province d'Aljal	200 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
5	Achat de matériel informatique et de logiciel au profit des points de commandement de la Province d'Aljal	Province d'Aljal	400 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise

6	Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement des Parc auto Provincial d'Aljal- Province d'Aljal.	Province d'Aljal	1 200 000,00	Aus	premier trimestre	
7	Achat de fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal	400 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
8	Achat de fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal	500 000,00	Aus	premier trimestre	
9	Achat de produits et de fournitures pour le jardinage	Province d'Aljal	100 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
10	Achat de divers fournitures de quincaillerie, de droguerie, de boucherie et d'électricité	Province d'Aljal	20 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
11	Habillage des agents de service des unités provinciales de la Province d'Aljal	Province d'Aljal	30 000,00	Aus	premier trimestre	
12	Achat de produits ménagers pour le nettoyage	Province d'Aljal	30 000,00	Aus	premier trimestre	
13	Alimentation Humaine	Province d'Aljal	100 000,00	Aus	premier trimestre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement des Parc auto Provincial d'Aljal- Province d'Aljal.	Province d'Aljal
2	Achat de fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal
3	Achat de fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal
4	Achat de matériel et mobilier de bureau au profit du Secrétariat Général et des Points de Commandement de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
5	Achat de matériel informatique pour les services du Secrétariat Général et des Points de Commandement de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal
6	Achat d'aménagement au profit de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
7	Achat de produits et de fournitures pour le jardinage	Province d'Aljal
8	Achat de divers fournitures de quincaillerie, de droguerie, de boucherie et d'électricité	Province d'Aljal
9	Habillage des agents de service, à la Province d'Aljal	Province d'Aljal

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement des Parc auto Provincial d'Aljal- Province d'Aljal.	Province d'Aljal
2	Achat de fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal
3	Achat de fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal
4	Achat de matériel et mobilier de bureau au profit du Secrétariat Général et des Points de Commandement de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
5	Achat de matériel informatique pour les services du Secrétariat Général et des Points de Commandement de la Province d'Aljal.	Province d'Aljal
6	Achat d'aménagement au profit de la Province d'Aljal	Province d'Aljal
7	Achat de produits et de fournitures pour le jardinage	Province d'Aljal
8	Achat de divers fournitures de quincaillerie, de droguerie, de boucherie et d'électricité	Province d'Aljal
9	Habillage des agents de service, à la Province d'Aljal	Province d'Aljal

C) prestation de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (dh)	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Etude pour construction des ponts de commandement à la province d'Aljal	Province d'Aljal	100 000,00	Aus	premier trimestre	Maroc à la province, à la petite et moyenne entreprise, à la coopération, à l'union de coopération et à l'auto-entreprise
2	Assistance technique conseils	Province d'Aljal	100 000,00	Aus	premier trimestre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude pour construction des ponts de commandement à la province d'Aljal	Province d'Aljal
2	Assistance technique conseils	Province d'Aljal

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude pour construction des ponts de commandement à la province d'Aljal	Province d'Aljal
2	Assistance technique conseils	Province d'Aljal

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SIMPLIFIÉ N° :
02/2026/B.G.C/P.AZ

Le 16 février 2026 à 11 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Frais de restauration et hébergement des invités du Groupement des communes Haut et Moyen Atlas.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille dirhams et 00 Centimes (7 000.00 dirhams).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre-vingt-dix mille six cent dix dirhams et 00 centimes (390 610.00 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 477/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
N° : 03/2026/
B.G.C/P.AZ

Le 16 février 2026 à 12 Heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Entretien et Réparation des Véhicules et Engins du Groupement des Communes Haut et Moyen Atlas AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille dirhams et

00 Centimes (9 000.00 dirhams).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre-vingt-dix mille dirhams et 00 centimes (490.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE

DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°:

01/2026/INDH/PSK

Le 26 Février 2026 à 11H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis Avenue Mohamed VI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°01/2026/INDH du 26/02/2026, pour les travaux d'aménagement des accès aux collèges Ain Dfali et Nourate -Province de Sidi Kacem- lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent soixante cinq mille dirhams 00 cts (765 000,00

dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quinze mille (15 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 479/PA

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sens Casa voyageurs - Tanger						
N° de Train	Casa Voyageurs	Rabat Agdal	Kénitra	Tanger Ville		
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17

* Ne circulant pas les Dimanches et jours fériés

** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES															
TRAIN	Fès	Ain Taoujdat	Sebba Aloun	Meknés	Meknés Amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kenitra	Salé Tabriquet	Salé Ville	Rabat Agdal	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebba
*104	4:35			05:11		05:57	06:11		07:00	07:20	07:24	07:36	07:42	08:21	08:32
106	5:35	5:49		6:11	6:36	06:58	07:11	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	08:42	09:21	09:32
110	6:35			07:11	07:36	07:58	08:11	08:34	09:00	09:20	09:24	09:36	09:42	10:21	10:32
112	7:35	7:48	7:58	8:11	8:36	08:58	09:11		10:00	10:20	10:24	10:36	10:42	11:21	11:32
114	8:35			9:11	9:36	09:58	10:11	10:34	11:00	11:20	11:24	11:36	11:42	12:21	12:32
116	9:35	9:49		10:11	10:36	10:58	11:11		12:00	12:20	12:24	12:36	12:42	13:21	13:32
118	10:35			11:11	11:36	11:58	12:11	12:34	13:00	13:20	13:24	13:36	13:42	14:21	14:32
120	11:35	11:48	11:58	12:11	12:36	12:58	13:11		14:00	14:20	14:24	14:36	14:42	15:21	15:32
122	12:35			13:11	13:36	13:58	14:11	14:34	15:00	15:20	15:24	15:36	15:42	16:21	16:32
124	13:35	13:49		14:11	14:36	14:58	15:11	15:34	16:00	16:20	16:24	16:36	16:42	17:21	17:32
126	14:35			15:11	15:36	15:58	16:11	16:34	17:00	17:20	17:24	17:36	17:42	18:21	18:32
128	15:35	15:48	15:58	16:11	16:36	16:58	17:11	17:34	18:00	18:20	18:24	18:36	18:42	19:21	19:32
130	16:35	16:49		17:11	17:36	17:58	18:11	18:34	19:00	19:20	19:24	19:36	19:42	20:21	20:32
132	17:35	17:49		18:11	18:36	18:58	19:11		20:00	20:20	20:24	20:36	20:42	21:21	21:32
134	18:35			19:11	19:36	19:58	20:11	20:34	21:00	21:20	21:24	21:36	21:42	22:21	22:32
138	20:35			21:11	21:36	21:58	22:11		23:00	23:20	23:24	23:36	23:42	0:21	0:32

*Ne circule pas dimanche et jours fériés

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

TERME	↓	LE ROI DES ÉCHECS	↓	GLACIS	REDDITION	DISCONTINUITÉ	↓	LITHIUM FEMME AIMÉE	SUCRER	CÉLÈBRE INCENDIAIRE	MET À L'ÉPREUVE
DISCULPATION	→	↓			↓	↓		↓	↓	↓	↓
				PARESS- EUX	→		NOTION PRONOM	→			
RELAX							↓				
IMPOST- EURS	→										
POSSESSIF	→			FIN DE MALADIE	→			PART ADOLESCENT	→		
			GROSSE ARTÈRE	CACHÉ VAPEUR	→		BOUTONS DE JEUNESSE	↓			
MÉLODIE		INJUSTICE	↓	↓			NOTE	→		EN BERNE	PERSONNE MÉCHANTE
ROND	→					BOIS	→			↓	↓
NOTE											
		RÉTRO- GRADE	→				CASSÂT	ÂGE COPINE	→		
TEUF		LOLO LIQUIDA	→				EN ARRIÈRE	↓		TRÈS COURT	
		↓		LE MÊME EN TROMBE	→			EN ARGOT RUISSEAU	↓		
GRECQUE	→		GROS SERPENT	↓			ÉTAT DES VOILES	→			
FERRÉE	→										

Solution mots flechés d'hier

ENVOIEN DU PARCOURS ROUGE	VUE DE L'ESPLAN	PLAT- TEURS	VILLE DE L'EST	N	EMMISE EN CAS D'ÉCHEC	POÛTE ÉPIQUE	ENVOIEN DU TOUR DE PILIER	C	EN ALIE	ÉTEND- GRAND TAGE	R
POUR QU'EN ESTANT	POUPEE					PROSA POUR		DIVA			
POUR PROMU	EULSD					PROSA D'ACCÈS		AC			
ENVELOP DU CARTON	CRISTETE					POINT DU VOIE		INELLIT			
	ATTISE					BABA		COI			
AVIS EN VÉRITÉ	RI					CHIFFRE ROMAIN		ZERO			
POUR EN FER	ESCRIME					ENVOIEN DU TOUR DE PILIER		CNN			
ENVOIEN DU TOUR DE PILIER	AHURI					A MOI		MIEN			
	DENUÉ					ENVOIEN DU TOUR DE PILIER		ABAT			
EN TOUT NOTE	RS					ENVOIEN DU TOUR DE PILIER		DEFI			
	MI					ENVOIEN DU TOUR DE PILIER		NECTAR			
EN TOUT NOTE	CANCRE					ENVOIEN DU TOUR DE PILIER		ETRE			

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bousarab

Rédaction
Hassan Benitaieb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Libération
Quotidien (6j/7)

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdad
Rkia Ait Dahman
Siham Zairer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

2000 exemplaires imprimés

Distribution
SAPRESS
Dossier de Presse 130/64

Site web: www.libe.ma

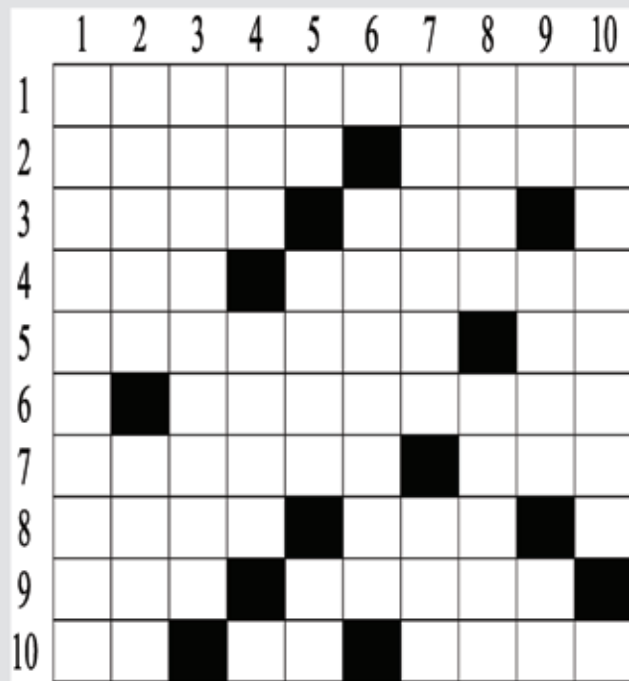
Journal Libération

Libération Maroc



Jeux & Loisirs

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- La dernière voiture
- 2- Sifflées – Un des Grands
- 3- Mer russe – Transporteur marocain
- 4- Bien s'y oppose – Vaisseau
- 5- Emballage de supermarché – Vieux do
- 6- Barmaid
- 7- Ingurgitée – Annélide
- 8- Vient au monde – Époque
- 9- Couche – Habituel
- 10- Personnel – Bavard – Fils de Jacob

VERTICALEMENT

- 1- Cadre de porte
- 2- Montagnes russes – Inutile
- 3- Se rendait compte
- 4- C'est beau ! – Pour l'évanoui
- 5- Fin de forme – Foyer – Tête de liste
- 6- Mortes en bêtes
- 7- Savant – Reginba
- 8- Paré – Tuniques d'œil
- 9- Éclaté – Madré – Défini
- 10- Nocif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	A	L	E	N	T	U	E	U	X
2	O	M	I	S	E		O	M	N	I
3	N	A	N	T	E	S		P	I	
4	I	D	E			O	D	E		I
5	T	O	A	S	T		E	S	O	N
6	R	U	I	N	E	U	S	E		T
7	U		R	A	S	S	U	R	E	R
8	A	R	E	C		I	E		T	U
9	N	U		K	E	N	T	I	A	S
10	T	E	L		R	E	E	L	L	E

Grilles de sudoku

Facile

4	1					5		
	9	3			5	2		
7			4	1	2		9	
	7			5		9		
5		6				1		4
		9		4			8	
	6		5	3	9			8
		5	8			7	2	
3							6	9

Difficile

				4		7		
5				8	3			9
	6	8	9					
	9	2			5			4
	8					5		
7			1			2	9	
					9	6	2	
9			3	2				8
		5		6				

Moyen

3	1				2	7	4	
		4		1			2	
			5					
		2	3				8	
9	8					5		1
	7				1	3		
				8				
	9			7		2		
2	6	1				5	4	

Expert

			3			5	7	
				8	9			
8				4				6
		4			2			5
2	1						8	7
5			1			4		
9				5				2
			7	9				
	4	3			1			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	8	4	1	3	2	5	9	7
9	2	5	6	7	8	1	3	4
3	7	1	9	4	5	2	8	6
4	9	2	3	5	7	6	1	8
1	5	6	8	2	9	4	7	3
7	3	8	4	6	1	9	2	5
2	1	7	5	8	4	3	6	9
5	6	9	7	1	3	8	4	2
8	4	3	2	9	6	7	5	1

Difficile

6	2	7	5	8	9	1	4	3
9	3	8	4	2	1	5	6	7
4	5	1	6	7	3	8	9	2
8	9	4	3	5	7	6	2	1
2	1	5	9	6	8	3	7	4
3	7	6	2	1	4	9	5	8
7	6	3	8	9	2	4	1	5
5	4	2	1	3	6	7	8	9
1	8	9	7	4	5	2	3	6

Moyen

9	4	7	1	3	6	8	5	2
1	8	5	9	2	4	7	6	3
2	6	3	7	5	8	4	1	9
8	5	6	3	7	9	1	2	4
4	9	1	6	8	2	5	3	7
7	3	2	5	4	1	9	8	6
6	7	9	2	1	5	3	4	8
5	2	4	8	9	3	6	7	1
3	1	8	4	6	7	2	9	5

Expert

6	8	2	9	3	4	7	5	1
1	7	9	2	5	6	3	4	8
5	3	4	1	8	7	2	9	6
9	1	7	3	4	8	6	2	5
8	4	6	7	2	5	9	1	3
2	5	3	6	1	9	4	8	7
3	9	8	5	7	2	1	6	4
7	6	5	4	9	1	8	3	2
4	2	1	8	6	3	5	7	9



Botola Pro D1 "Inwi"

Large victoire du Raja de Casablanca face à la Renaissance Zemamra

Nul blanc entre l'Ittihad de Tanger et le Kawkab de Marrakech



Le Raja de Casablanca a pris le dessus sur la Renaissance Zemamra (3-0), en match comptant pour la 10ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, disputé dimanche au Complexe Mohammed V.

Adam Ennafati a signé un doublé pour les Verts (25^e) et (86^e, pen). Entretemps, Ismail Khafi (70^e) avait doublé la mise pour les hommes de Fadlu Davids.

Grâce à cette victoire, le Raja (19 points/9 matches) s'accapare une place dans le trio de tête juste derrière le Wydad de Casablanca (20 pts/8 matches) et le Maghreb de Fès (20 pts/10 matches). La Renaissance Zemamra stagne, quant à elle, à la 11ème position avec 8 points, aux côtés du Kawkab de Marrakech.

L'Ittihad de Tanger et le Kawkab de Marrakech se sont, quant à eux, quittés dos à dos (0-0) dans un match disputé au Grand Stade de la Cité du Détroit.

Suite à ce nul, l'IRT s'empare provisoirement de la 7ème place avec 12 points, alors que le KACM rejoint la Renaissance Zemamra à la 11ème position avec 8 unités.

Rennes s'offre la révélation du Mondial U20, Yassir Zabiri

A la veille de la fermeture du mercato d'hiver, le Stade Rennais s'apprête à boucler l'un des dossiers offensifs les plus prometteurs. Le club breton a trouvé un accord verbal avec FC Famalicão pour le transfert de Yassir Zabiri, attaquant marocain de 20 ans, révélation éclatante du dernier Mondial U20.

Ce mouvement intervient dans un contexte précis. Après le départ de Kader Meïté vers Al-Hilal pour une somme dépassant les 30 millions d'euros, Rennes devait rapidement combler le vide laissé en pointe. Le profil de Zabiri s'est imposé comme une évidence : jeune, explosif et déjà rompu à l'exigence du haut niveau.

Le grand public l'a découvert au Chili, lors de la Coupe du monde U20, où il a terminé co-meilleur buteur du tournoi avec cinq réalisations, dont un doublé décisif en finale face à l'Argentine. Une performance majus-

cule, symbole du sacre historique des Lionceaux de l'Atlas, et qui a fait basculer sa carrière dans une autre dimension.

De retour au Portugal, l'attaquant n'a pas tardé à confirmer. Sous le maillot de Famalicão, il a inscrit quatre buts en championnat en quatorze apparitions toutes compétitions confondues, gagnant progressivement la confiance de sa direction. Des prestations solides qui ont attiré l'attention de plusieurs cadors européens, de Porto à l'Olympique de Marseille, en passant par Wolfsburg et des clubs du Golfe.

C'est pourtant la Ligue 1 que Zabiri a choisie. Selon Foot Mercato, un contrat de quatre ans et demi l'attend déjà à Rennes, preuve de la volonté du club d'inscrire ce pari dans la durée. La visite médicale est imminente, tout comme l'officialisation du transfert.

Pour le Stade Rennais, l'opération s'inscrit



dans une logique de projection et de construction. Pour Yassir Zabiri, ce nouveau chapitre pourrait servir de tremplin vers les sommets, avec en ligne de mire une ambition assumée : confirmer en club et se frayer une place parmi les Lions de l'Atlas en vue du Mondial 2026.

Saint-Etienne signe pour le jeune milieu marocain Adam Baallal



LAS Saint-Etienne (L2) a recruté pour cinq saisons le milieu de terrain marocain Adam Baallal, en provenance de

l'Union Touarga Sport, rapporte le média sportif français Foot Mercato.

Le club a décidé de miser sur le jeune talent de 18 ans, l'un des milieux les plus prometteurs de sa génération, précise la même source, soulignant que les dirigeants de l'ASSE, séduits par le potentiel du joueur, ont rapidement manifesté leur volonté de l'intégrer à leur projet sportif.

Formé à l'Académie Mohammed VI de football, Baallal s'est notamment illustré lors du tournoi international annuel de l'Académie, un rendez-vous très suivi par les recruteurs européens.

Sur le terrain, relève-t-on, la pépite marocaine se démarque par sa qualité technique, son

intelligence de jeu, sa capacité à jouer juste sous pression et dans l'entrejeu. Il compte déjà à son actif huit sélections avec l'équipe marocaine U18 au sein de laquelle il joue un rôle clé dans l'équilibre du jeu.

Avec ce transfert, le club s'attache les services d'un profil de joueur complet dans son poste, issu de l'école marocaine, et parie sur une progression encadrée pour faire d'Adam Baallal un élément clé de son avenir sportif.

Cinquième du classement de Ligue 2, l'AS Saint-Etienne s'engage dans une stratégie claire pour reconstruire sur des bases solides et retrouver l'élite du football hexagonal en s'appuyant sur un projet orienté vers les jeunes talents à fort potentiel.

LDC d'Afrique

Victoire de Pyramids d'Egypte contre la RS Berkane

L'Olympic de Safi s'impose face aux Ivoiriens de San Pedro FC

Le club égyptien de Pyramids FC s'est imposé face à la Renaissance Sportive de Berkane sur le score de 3 buts à 0, en match de la 4^e journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé dimanche soir au stade du 30 Juin au Caire.

Les buts de Pyramids ont été inscrits par Mahmoud Abdelhafiz à la 11^e minute, Nasser Maher (74^e) et Ahmed Atef (80^e).

Pour sa part, l'Olympic de Safi s'est imposé à domicile face aux Ivoiriens de San Pedro FC (2-1), en match de la 4^e journée (Groupe A) de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Les deux buts des Safiots ont été signés Salaheddine Errahouli (30^e) et Moussa Koné (89^e). Amalaman Allou a réduit le score pour les Ivoiriens (90^e+2).

Grâce à cette victoire, l'OCS (9 points) pointe à la deuxième position de la poule juste derrière l'USM Alger (10 pts), faisant un grand pas vers la qualification au prochain tour.

San Pedro FC occupe, quant à lui, la 3^e place avec 3 unités.

Coupe de la CAF Le Wydad s'incline à Lubumbashi face à Maniema Union

Le Wydad de Casablanca s'est incliné face au club congolais de Maniema Union par 2 buts à 1, lors d'un match de la quatrième journée du groupe B de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), disputé dimanche à Lubumbashi, en République démocratique du Congo (RDC).

L'attaquant Beny Namboka a ouvert le score pour Maniema Union à la 34^e minute, avant que les Congolais ne doublent la mise à la 61^e minute, à la suite d'un but contre son camp de Mehdi Benabid.

L'unique but du Wydad de Casablanca a été inscrit par Hamza Hannouri, sur penalty (66^e).

Après cette défaite, le Wydad partage la première place du groupe B avec Maniema Union (9 points chacun), avec un goal-average favorable aux Casablancais.

Organisation de la CAN féminine 2026 au Maroc

Vacarme médiatique *Silence officiel*

Le prix d'une communication défailante



Il n'y avait ni communiqué officiel de la FRMF, ni décision formelle de la CAF. Et pourtant, en l'espace de quelques heures, l'idée d'un renoncement du Maroc à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 s'est propagée à une vitesse fulgurante, soulevant une vague d'interrogations à travers le continent.

Tout est parti d'une déclaration publique, tenue dimanche à Pretoria. Sur un ton affirmatif, la vice-ministre sud-africaine des Sports, des Arts et de la Culture y a affirmé, sans conditionnel ni précaution de langage, que son pays accueillera la prochaine CAN féminine, prévue dans 43 jours. Elle est même allée jusqu'à détailler le calendrier de la compétition et l'état d'avancement des préparatifs. Plus troublant encore, elle a justifié cette annonce par un prétendu désistement du Maroc, présenté comme une décision déjà actée et irréversible.

Relayé par la radio publique sud-africaine SABC et reprise par des plateformes africaines et internationales, la déclaration de Peace Mabe s'est rapidement imposée comme une quasi-vérité. Le Maroc s'est retrouvé désigné comme un pays ayant renoncé, à la dernière minute, à l'organisation d'une compétition majeure. Une hypothèse qui, à bien y regarder, défie toute logique.

Comment imaginer qu'un pays engagé depuis des années dans une stratégie méthodique de développement du football féminin

puisse se désister à la dernière minute, sans annonce préalable, sans justification officielle, sans même un communiqué de courtoisie institutionnelle?

Le Maroc n'est pas un hôte occasionnel. Ces dernières années, le Royaume a façonné méthodiquement une image d'acteur majeur du football africain. Infrastructures modernes, expertise organisationnelle reconnue, stabilité institutionnelle avérée et volonté politique affirmée ont fait du pays un partenaire central de la Confédération africaine de football. Sur le plan du football féminin, l'engagement est encore plus visible. Résultats sportifs, professionnalisation progressive, compétitions accueillies avec succès. Rien, absolument rien, ne laissait présager un retrait aussi brutal qu'inexpliqué.

Et pourtant, au moment où ces lignes sont rédigées, ni la CAF ni la FRMF n'ont jugé utile de s'exprimer publiquement. Dans un contexte aussi inflammable, l'absence de réaction officielle a laissé le champ libre aux spéculations, aux analyses hâtives et parfois aux procès d'intention. Certains y ont vu la confirmation tacite d'un problème organisationnel. D'autres ont évoqué des tensions internes, tandis que les plus alarmistes allaient jusqu'à suggérer une crise larvée entre Rabat et l'instance continentale. La rumeur, une fois lancée, s'est nourrie d'elle-même.

Puis est venu le temps de la clarification. Un peu plus tard dans la journée, le ministre

sud-africain des Sports, des Arts et de la Culture a publié un communiqué officiel signé par le ministre Gayton McKenzie. Un texte ferme, détaillé et sans équivoque, qui tranche nettement avec l'assurance affichée quelques heures plus tôt par Peace Mabe. Le message est clair : le Maroc demeure, à ce jour, le pays hôte officiel de la CAN féminine. Aucune décision de transfert n'a été prise, aucune procédure alternative n'a été enclenchée.

Le communiqué explique que les propos de la vice-ministre ont été mal interprétés, voire sortis de leur contexte. L'Afrique du Sud n'aurait fait qu'exprimer sa disponibilité à soutenir la CAF dans l'éventualité où une solution alternative serait nécessaire. Une démarche qualifiée de planification préventive, pratique courante dans l'organisation des grandes compétitions continentales, et qui ne saurait en aucun cas être interprétée comme une confirmation d'accueil. En d'autres termes, Pretoria se serait contentée de dire qu'elle pouvait être une solution d'urgence, sans jamais revendiquer le statut de pays hôte officiel.

Sur le fond, cette mise au point officielle remet les faits à leur juste place. Sur la forme, elle laisse néanmoins un goût amer et ne suffit pas à dissiper totalement le malaise. Car des questions essentielles demeurent. Comment une responsable gouvernementale de premier plan a-t-elle pu s'exprimer avec autant de certitude sur un dossier d'une telle importance ?

Comment expliquer une telle dissonance au sommet d'un ministère, sur un sujet aussi sensible et aussi exposé médiatiquement ? Était-ce une maladresse de communication, une anticipation excessive ou le reflet de discussions internes encore largement confidentielles ? Ces questions méritent d'être soulevées tant les mots, dans ce type de contexte, ont un poids politique et symbolique considérable.

A l'heure actuelle, une seule vérité institutionnelle tient debout. Aucun document officiel, aucune décision formelle n'indiquent que le Maroc a renoncé à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations féminine. Tout le reste relève d'une séquence de communication malheureuse, née d'une déclaration imprudente et amplifiée par la vitesse de circulation de l'information. Tant qu'aucun démenti officiel ne viendra contredire cet état de fait, le Maroc reste, pleinement et légitimement, le pays hôte de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations féminine.

Il revient désormais à la CAF d'apporter une mise au point officielle. Une clarification claire, publique et sans ambiguïté est indispensable. Non seulement pour rassurer les fédérations participantes et les sélections engagées, mais aussi pour préserver la crédibilité d'une institution appelée, plus que jamais, à se montrer à la hauteur de ses responsabilités.

Mehdi Ouassat

Flashé par un radar, il conduisait avec un chat sur son tableau de bord



Dangereusement mignon. La police de Dortmund (Allemagne) a publié sur Facebook mercredi une photo prise par un radar sur l'A2 près de Kamener Kreuzes à la mi-janvier. Dessus, on peut voir un chauffeur routier avec un chat sur son tableau de bord. L'homme roulait en direction d'Oberhausen et a été flashé pour un excès de vitesse de 6 km/h.

« Après quelques "Aaaa" et "Oooh", nous devons toutefois lever le doigt (ou la patte ?) », a écrit la police. D'après les informations fournies, le conducteur serait originaire de Clèves. Il va recevoir une amende pour excès de vitesse, mais pas seulement.

En Allemagne comme en France, les chats ne sont pas autorisés à se balader librement dans l'habitacle d'un véhicule. Les animaux domestiques sont même perçus juridiquement comme des

objets en Allemagne. Ils sont ainsi considérés comme une cargaison et elle doit être sécurisée, ce qui signifie que le chat du chauffeur poids lourd aurait dû être placé sur le siège passager avant, dans une cage de transport adaptée ou maintenu avec un harnais spécial avec une sangle.

Ces dispositions sont prises pour éviter que l'animal ne distraie le conducteur, l'une des premières causes d'accident de la route. En cas d'accident ou de freinage brusque, l'animal peut être violemment projeté, ce qui peut blesser, voire tuer le conducteur, en plus de le blesser ou de le tuer lui.

Pour ne pas avoir respecté ces règles, le chauffeur va donc recevoir une amende supplémentaire de 35 euros. « Attachez vos animaux lorsque vous les emmenez en voyage, ou laissez votre chat à la maison dans sa niche », conseille la police locale sur Facebook.

Recette

Salade César



Ingrédients

Croûtons

100 g (2 tasses) de pain carré blanc rassis sans la croûte coupé en dés
55 g (1/4 tasse) de beurre

Câpres

30 ml (2 c. à soupe) de câpres, égouttées et égouttées

15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive

Vinaigrette

2 jaunes d'œufs
30 ml (1/4 tasse) de jus de citron
5 ml (1 c. à thé) de filets d'anchois hachés
1 pointe d'ail, hachée finement
60 ml (1/4 tasse) d'huile végétale
60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive

Salade

360 g (8 tasses) de cœurs de laitue romaine, déchirée
25 g (1/3 tasse) de fromage parmesan frais râpé

30 g (1/4 tasse) de fromage parmesan en copeaux
8 tranches de bacon cuites, hachées

Préparation

Croûtons

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 165 °C (325 °F).

Dans une poêle allant au four à feu moyen, dorer le pain dans le beurre. Saler. Poursuivre la cuisson au four 6 minutes ou jusqu'à ce que les croûtons soient croustillants.

Câpres

Entre-temps, dans une petite poêle à feu moyen-élevé, frire les câpres dans l'huile 5 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient ouvertes et bien croustillantes. Égoutter sur une assiette tapissée de papier absorbant. Sur un plan de travail, hacher finement la moitié des câpres. Réserver les autres.

Vinaigrette

Dans un bol, mélanger au fouet les jaunes d'œufs, le jus de citron, l'anchois, l'ail et les câpres hachées. Ajouter les huiles en filet en fouettant jusqu'à l'obtention d'une mayonnaise. Saler et poivrer.

Salade

Dans un grand bol, déposer la laitue, le fromage râpé, les trois quarts du fromage en copeaux, les trois quarts du bacon et les trois quarts des croûtons. Ajouter la vinaigrette et bien mélanger. Dans des assiettes, répartir la salade. Garnir du reste des copeaux, du bacon, des croûtons et des câpres frites.

Découverte d'une nouvelle espèce de petit rongeur dans les Andes péruviennes



Une nouvelle espèce de petit rongeur, au pelage brun et doté d'une longue queue, a été identifiée dans une réserve des Andes péruviennes, ont annoncé vendredi les autorités.

"Les efforts de conservation portent leurs fruits en préservant des habitats si intacts qu'ils recèlent encore des secrets pour l'humanité", s'est félicité le Service national des aires naturelles protégées par l'Etat (Sernanp) dans un communiqué.

Le rongeur, baptisé *Oreoryzomys hes-*

perus, a été identifié dans le Sanctuaire national Tabaconas Namballe, dans la région andine de Cajamarca, dans le nord du pays.

La découverte, réalisée par une équipe internationale de chercheurs, a été publiée dans la revue scientifique *PeerJ*.

D'une superficie de plus de 32.000 hectares, le sanctuaire abrite une grande diversité biologique, avec notamment 59 espèces de mammifères, 186 d'oiseaux, 13 d'amphibiens et cinq de reptiles.